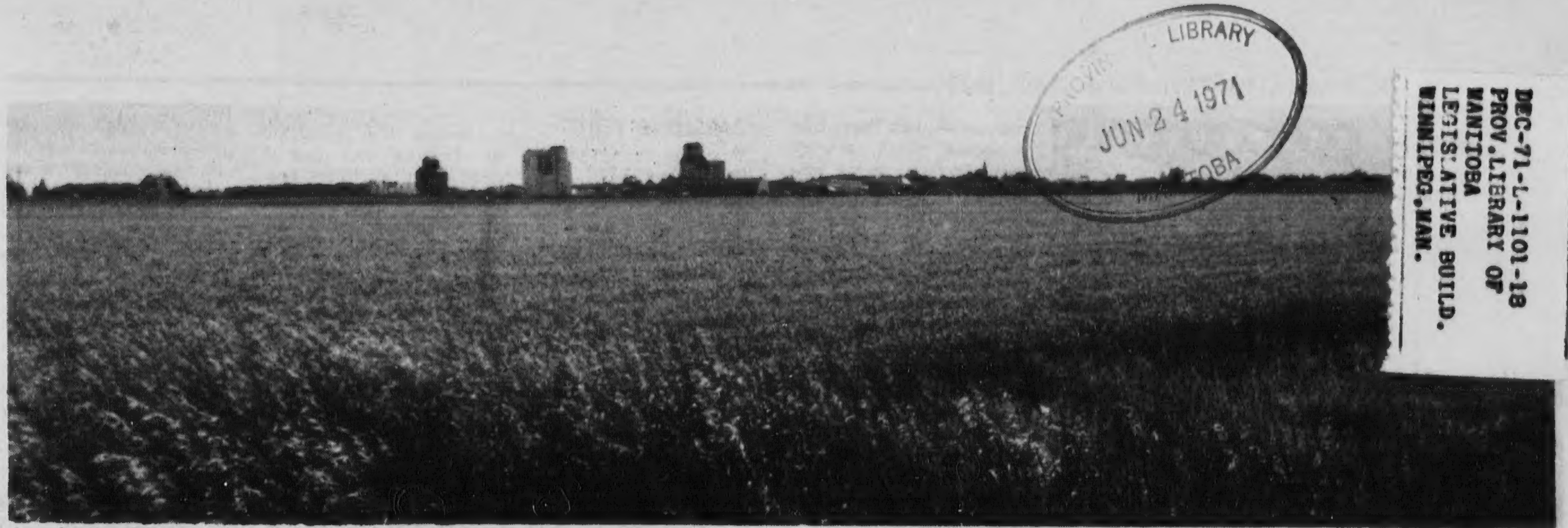


La récolte s'annonce bien cette année. Un communiqué de la Federal Grain rapporte que les semailles se sont faites dans des conditions presque idéales. Les emblavures ont environ deux semaines d'avance sur la normale. A l'exception de quelques endroits dispersés, la pluie a été suffisante quoique trop tardive surtout dans le sud de la Saskatchewan où le foin sera rare cette année. Il y a une forte demande d'herbicides cette année. Ayant ménagé en ce domaine l'année dernière, les cultivateurs se voient aux prises en ce moment avec une recrudescence de mauvaises herbes. En plusieurs endroits, la folle avoine a été tellement forte qu'il a fallu tout labourer et ensemencer de nouveau. - Si on en juge d'après l'étendue des emblavures cette année, les cultivateurs demeurent optimistes et s'attendent que le marché des céréales s'améliorera considérablement à l'automne. Mais, selon la Federal Grain il faudra encore un ou deux ans avant que l'ensemble de l'économie canadienne ressente les effets d'une amélioration dans l'industrie agricole de l'Ouest canadien. Ci-dessus, un soir de juin près du village d'Elie.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 12 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 23 JUIN 1971 — Prix. 10 ¢



L'Association France-Canada vient de faire un don de livres à la bibliothèque du Collège de St-Boniface. La remise officielle en a été faite, jeudi dernier, par M. Fernand Parenty de la section manitobaine de France-Canada, que l'on voit ci-dessus à gauche en compagnie du recteur du Collège M. Roger St-Denis. Cet envoi de livres s'est réalisé dans les cadres des échanges culturels entre le gouvernement français et le gouvernement canadien, grâce à la collaboration des directeurs de l'Action culturelle de France-Canada à Paris, MM. Chaumet et Durand.

St-Boniface applique le Bill 113 page 3

La recette gagnante page 10

Une St-Jean ensoleillée à La Broquerie

Un soleil radieux a accueilli plus de 2,000 personnes à La Broquerie, dimanche dernier, où s'est déroulée la Fête Franco-Manitobaine à l'occasion de la St-Jean.

Photos et reportage par Jocelyne SOULODRE

Le beau temps fut d'autant plus remarqué que la veille avait été une journée de pluie pour tout le Manitoba.

Dans la matinée, il y eut la messe et le défilé traditionnel auquel ont participé plus de 30 chars allégoriques. Parmi les invités d'honneur on remarquait le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Albert Lepage, ainsi que le maire de La Broquerie, M. Georges Boily, le député fédéral M. Mark Smerchanski et le député provincial Leonard Barkman.

L'après-midi, ce fut la fête champêtre, avec des activités pour tout le monde, jeunes et vieux: tournois de balle, jeu de fer à cheval, manèges, randonnées en avion, tours de force, promenades à cheval. Sans compter des gâteries bien canadiennes, le "pain sur la sole", les "fèves au lard", la "tourtière".

La journée se termina par une danse en plein air suivie du feu de la St-Jean en fin de soirée.

(Voir autres photos en page 12).



Les "Modes de 71" ont servi de thème au char allégorique de la Chambre de Commerce de La Broquerie dans le défilé de la St-Jean, dimanche dernier.



"INUIT", une impressionnante exposition sur la culture des Esquimauds Caribou, vient d'être inaugurée au Musée de l'Homme et de la Nature (au 190, avenue Rupert, Winnipeg). C'est l'évêque anglican de l'Arctique, le Révérend Donald Marsh (que l'on voit ci-dessus avec son épouse), qui a présidé à l'ouverture officielle de cette exposition. Le Rév. Marsh a fourni lui-même une imposante collection d'objets qu'il avait commencé à accumuler dès le début du siècle, alors qu'il s'aperçut des premiers signes de disparition de la culture de ce groupe d'Esquimauds. Vivant à l'intérieur des terres et privés de tout contact avec la mer, les Esquimauds Caribou comptaient uniquement sur le caribou pour survivre. L'exposition "INUIT" met en valeur le génie d'adaptation de ce peuple dont la culture a presque complètement disparu. (Photo Manitoba Museum of Man & Nature).



LA VALLÉE PERDUE (The Last Valley)

AVENTURES D'ÉPOQUE – Réalisateur: James Clavell.

C'est la guerre de 30 ans. L'Europe du XVIIe siècle est un champ de bataille où règne la désolation.

Vogel, homme instruit, que les luttes laissent indifférent, découvre avec ravissement une vallée qui, comme par miracle, semble avoir échappé aux massacres et à la famine. Lorsqu'un groupe de mercenaires parvient à son tour dans la vallée, Vogel convainc "le Capitaine" d'épargner ville et habitants et de s'installer dans cette terre paradisiaque durant l'hiver qui s'annonce. Ainsi, villageois et mercenaires vivent dans un diplomatique statu-quo. Au printemps, "le Capitaine" quitte sans conviction la providentielle vallée pour prendre la forteresse de Rheinfelden. "Le Capitaine", mortellement blessé, revient dans la vallée. Vogel s'éloigne seul vers un destin incertain.

La première heure se laisse voir fort agréablement: la photo est belle, la musique de John Barry très imposante, sinon parfaitement originale, et les événements possèdent la force nécessaire pour capter l'attention du spectateur. L'allégorie envahit le film au point de submerger et les héros typés de façon simpliste discourent sans que leur psychologie primaire ne nous persuade. Et pourtant, le but de James Clavell, à savoir la dénonciation violente des préjugés, du fanatisme et de l'obscurantisme du XVIIe siècle – et, bien sûr, du XXe siècle – reste valable.

HARPER

Technicolor. Drame policier réalisé par Jack Smight avec Paul Newman, d'après le roman The Moving Target de Ross MacDonald.

Un détective privé, Harper, est engagé par Madame Sampson pour retrouver son mari disparu. Harper poursuit une enquête très serrée – pour aboutir à...

La première partie de ce film est sans doute la meilleure parce que plus travaillée et plus rigoureuse sur le plan de la mise en scène. Dans la suite, l'intérêt se disperse sur un trop grand nombre de pistes, l'action devient confuse et traîne en longueur. L'ensemble, toutefois, ne manque pas de qualités.

La portée des éléments répréhensibles est atténuée par le genre.

VANISHING POINT

Drame psychologique réalisé par Richard C. Sarafian.

Kowalski, ancien pilote de course et ex-policier, fait maintenant la livraison d'autos d'une ville à l'autre. Chargé de conduire une voiture de Denver au Colarado jusqu'à San Francisco, il décide de faire le voyage en moins d'une journée. Il part donc à une vitesse folle sur la route et la police le prend en chasse, etc...

Il est clair que le réalisateur veut donner à son film des dimensions symboliques, mais cet aspect reste plutôt confus. La réalisation technique des divers moments de poursuite constitue par contre un véritable tour de force.

Ce film inégalement réussi se veut représentatif d'un certain malaise social. Des éléments d'exhibitionnisme prennent place de façon gratuite dans l'action.

À l'Union Nationale Française

Le pique-nique de l'UNF est prévu pour le dimanche 27 juin, de 2 heures à 23 heures (11 h), au Juniorat, 340, Boulevard Provencher, à Saint-Boniface. Comme l'année dernière, la fête aura un petit air des kermesses de France avec jeux de toutes sortes.

L'entrée sur le terrain est gratuite pour tous et l'entrée au bal coûtera seulement 50 cents. A partir de 7 heures, on dansera au son d'une musique enregistrée sur bande magnétique!

Le 14 juillet

La Fête Nationale Française du 14 juillet sera célébrée cette année par un bal au Centre Saint-Louis (angle des rues Nadeau et Provencher), le samedi 17 juillet, à partir de 9 heures. Maurice Pothier et son accordéon animeront la soirée à laquelle nous invitons tous les Franco-Manitobains qui aiment danser et s'amuser!

Un goûter comprenant petits pains, pâté et fromage sera servi. Les billets d'entrée, au prix de $2.00 chacun, sont en vente soit chez M. Bernard Dauriac, 2-161, rue Dumoulin (téléphone: 247-5696 après 3 heures), ou chez Mme Habeck, 377, rue Desautels (téléphone: 247-7641 après 6 heures).

BIEN PARLER C'EST SE RESPECTER

Si bien parler, est un signe d'érudition et de culture, il ne faut pas oublier qu'un langage correct, respectant les conventions, est nécessaire aussi à la situation, au travail et au bien commun de chaque individu. D'après les statistiques de l'Office de la langue française du Québec et des statistiques d'Europe, en Angleterre, le Français est langue seconde à 92%. Cela s'explique, du fait que l'Angleterre, voulant faire partie du marché commun européen, se rend compte que, sans le Français, en y incluant le système métrique, sa participation serait vouée à un échec. Cette même explication est tout aussi valable pour le Canada, car, sans la connaissance de la langue française, il sera bientôt impossible d'aspirer à un poste important. N'en déplaise aux détracteurs ou défaitistes, il nous faut des écoles françaises, si, nous Canadiens français voulons survivre. N'ayons pas peur de nous engager à fond, dans le fait Français, pour cela il n'y a qu'à respecter, et faire respecter nos droits: ne craignons pas de nous engager sur un terrain brûlant; car en fait ce terrain nous appartient de plein droit, et en toute légalité. Il nous faut une prise de conscience très nette; on nous offre une occasion en or, sur un plateau d'argent, pourquoi refuser. Nous sommes dans une période qui décidera de notre avenir, nous avons beaucoup d'atouts en main; nous devons sortir de notre enveloppe lymphatique. Si nous persistons dans notre indifférence, pour ne pas dire, manque de courage, de volonté et de dynamisme; si nous n'acceptons pas une certaine discipline et ne nous conformons pas aux directives et conseils de nos organismes et journaux français; en un mot, si nous contestons sans faire confiance aux gens qui nous dirigent ou tout au moins qui essayent de le faire, nous allons droit vers le désastre. Faisons donc fi des intérêts particuliers, laissons de côté l'esprit de clocher, pour marcher, main dans la main en se serrant les coudes; ou alors si paradoxalement que cela puisse paraître, nous serons réduits à être valets de ferme parce que nous ne parlerons pas Français, tout comme nos ancêtres l'étaient, parce qu'ils ne parlaient pas anglais.

N'oubliez pas: langue seconde en Angleterre 92%; cela ne vous fait pas réfléchir? Et ces 92% c'est du Français, pas du Franglais.

A.S.

L'application du Bill 113 à St-Boniface

La Commission scolaire présente sa solution

La Commission scolaire de St-Boniface vient de rendre publique la façon dont elle entend appliquer le bill 113 (sur les langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques) à compter de septembre prochain.

Se basant sur les résultats d'un sondage auquel ont répondu 87.7% (7,779) des 8,869 parents interrogés, les Commissaires ont désigné: 1) les écoles où l'enseignement se fera exclusivement en français, à l'exception d'un cours d'anglais à compter de la 2e année; 2) celles où l'enseignement se fera à peu près 50% en français et 50% en anglais; 3) celles où tout s'enseignera en anglais à l'exception d'un cours de conversation française; et 4) les écoles où tout se fera exclusivement en anglais.

Quatre programmes

Dans une interview accordée à la presse écrite lundi dernier, les porte-parole de la Commission scolaire, MM. Jim Gordon, commissaire, Origène Fillion, surintendant, et Roger Fréchette, préposé aux cours de français, ont expliqué comment les autorités scolaires en étaient venues à adopter une formule proposant quatre programmes quant aux langues d'enseignement.

Comme l'on sait, le bill 113 adopté en juillet 1970 accorde aux parents le droit de décider dans quelles langues ils veulent que l'enseignement soit dispensé à l'école.

Dans le but d'aider les parents à faire un choix éclairé, la Commission scolaire organisa, à compter de février dernier, des assemblées publiques sous forme de séminaires d'information et de discussion sur le bilinguisme canadien, sur son sens, sur ses réalisations actuelles et sur ses possibilités. Les participants furent aussi invités à proposer des suggestions pratiques.

"La réponse de la population de St-Boniface a été assez décevante, a affirmé M. Fillion. Environ 450 personnes seulement ont participé aux douze réunions publiques."

"Cependant, a-t-il ajouté, les discussions furent fructueuses et elles ont permis aux Commissaires d'arriver à formuler quatre programmes qui firent l'objet du récent sondage."

En mai dernier, les 8,869 parents qui auront des enfants à l'école en septembre prochain eurent à indiquer leur choix parmi les quatre programmes suivants:

Programme "A" - L'enseignement en français sauf un cours d'anglais à partir de la 2e année.
Programme "B" - L'enseignement approximativement 50% en français et 50% en anglais.
Programme "C" - L'enseignement en anglais sauf un cours de conversation française.
Programme "D" - L'enseignement totalement en anglais.

8.3% des parents appuyèrent le PROGRAMME "A"; 19.8%, le PROGRAMME "B"; 62.7%, le PROGRAMME "C"; et 9.2%, le PROGRAMME "D". Donc des 7,779 qui ont répondu au sondage, 28.1% approuvent l'une ou l'autre formule d'application du bill 113, tandis que 71.9% choisissent le statu quo.

M. Fillion a fait remarquer que le sondage correspond exactement à la répartition actuelle des enfants: dans le programme scolaire de 1970-71, 28.3% des étudiants étaient inscrits aux cours de français (conformément au bill 59) alors que 71.7% fréquentent le cours "English".

Une surprise

En dépouillant le sondage, les autorités scolaires ont été surpris de découvrir que les parents de 92 élèves anglophones de la section sud de la Division scolaire réclamaient le PROGRAMME "B" pour leurs enfants de 1ère et de 2e années. Et pourtant le sondage avait bien spécifié que le PROGRAMME "B" ne pouvait s'appliquer qu'à des enfants qui ont déjà une connaissance suffisante du français, acquise soit au foyer, soit à l'école maternelle.

M. Gordon a fait remarquer que plusieurs des parents qui ont fait cette requête ont spécifié qu'ils voulaient que leurs enfants reçoivent le PROGRAMME "B" dans l'école du quartier où ils résident à l'heure présente. "Il est donc probable, a ajouté M. Gordon, que lorsque les parents verront comment nous avons dû centraliser ce programme en certaines écoles, ils changeront d'idée. Mais il est aussi probable que d'autres fassent la même demande."

M. Gordon a aussi signalé que la Commission scolaire s'était préoccupée uniquement de répondre le mieux possible aux désirs des parents, conformément aux stipulations du bill 113: "Nous ne nous sommes pas laissé arrêter par la question d'argent, tout simplement parce que personne ne peut dire au juste si cela coûtera plus cher ou non." M. Gordon est d'ailleurs convaincu que si le gouvernement provincial a approuvé une telle loi, c'est qu'il était prêt à aider les commissions scolaires à la mettre en application.

Répartition des programmes par écoles

Tenant compte du nombre de demandes et de ses effectifs, la Commission scolaire a réparti ses quatre programmes de la façon suivante:

A) À L'élémentaire:

Howden	- Programmes C & D	(M à 6)
Frontenac	- " "	"
Général Vanier	- " "	"
William Russell	- " "	"
Van Belleghem	- " "	"
(*) Prendergast	- 1) " "	"
	- 2) " B en 1ère et 2e années (92 élèves)	
Lacerte	- " A & B	(M à 8)
Taché	- " A	(M à 8)
Provencher	- " B	(M à 8)
(**) Marion	- " C & D	(M à 8)

B) Au Secondaire:

Béliveau Pierre	- Programmes C & D	(7e à 9e années)
Radisson	- " "	(7e à 11e ")
Windsor Park	- " "	(10e à 12e ")
Louis Riel	- " B C & D	(9e à 12e ")

A l'école Prendergast

C'est à l'école Prendergast que la Commission scolaire a décidé d'établir le PROGRAMME "B" pour les 92 jeunes anglophones que les parents veulent voir devenir réellement bilingues. L'école Prendergast est la plus centrale du secteur. Afin de permettre à ces jeunes de s'intégrer le plus rapidement possible dans le PROGRAMME "B", la Commission scolaire leur fera suivre dès le début de l'année, deux mois "d'immersion totale en français". De cette façon, on prévoit que vers le 1er novembre, ces élèves pourront entreprendre le programme régulier.

Les autorités scolaires de St-Boniface sont d'avis qu'après avoir suivi avec succès le PROGRAMME "B" au niveau de la 1ère et de la 2e, ces jeunes pourront continuer facilement le même programme.

A l'école Marion

L'école Taché devenant, à toutes fins utiles, une école française de la maternelle à la 8e, les élèves qui y fréquentaient jusqu'ici les classes spéciales iront suivre les PROGRAMMES "C" ou "D" à l'école Marion. A noter que l'école Taché sera également accessible aux enfants de parents anglophones.

A part les écoles Taché, Lacerte, Prendergast, Provencher et Marion, les nouveaux programmes n'entraîneront aucun changement important dans les autres écoles.

Quant au déplacement, il n'y en aura pas d'une zone à l'autre.

Résultat du sondage effectué auprès de tous les parents de St-Boniface qui auront des enfants à l'école en septembre 1971.

a) A l'élémentaire - Saint-Boniface (Nord)

Programme "A"

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	TOTAL
Elèves	20	28	27	28	31	24	26	31	24	239
Classes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9

Programme "B"

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	TOTAL
Elèves	39	74	66	66	61	81	68	111	76	642
Classes	2	3	2	2	2	3	2	4	3	23

Programmes "C" & "D"

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	(Sp. E)	T
Elèves	34	51	54	50	53	61	61	55	75	24	518
Classes	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	21

b) A l'élémentaire - Saint-Boniface (Sud)

Programme "A"
ÉCOLE LACERTE:

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	TOTAL
Elèves	32	43	35	43	43	29	24	29	27	305
Classes	1	2	1	2	2	1	2	1	1	13

Programme "B"
ECOLE LACERTE:

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	TOTAL
Elèves	20	33	42	48	39	51	41	33	31	338
Classes	1	1	2	2	2	2	2	1	1	14

AUTRES ÉCOLES:

Année	M	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	TOTAL
Elèves	29	47	45	34	22	25	23	10	10	245
Classes	1	2	2	2	1	1	1	-	-	10

Pas de changement au secondaire

Le sondage a indiqué qu'aucun changement n'a été nécessité au niveau secondaire, sauf en ce qui concerne 89 élèves pour lesquels les parents ont demandé le Programme "A". La Commission scolaire étudie en ce moment une façon pratique de satisfaire à cette requête.

Décision avant la fin de juin

Dans l'éventualité que certains parents auraient pu changer d'idée depuis le sondage de mai et qu'ils aimeraient inscrire leurs enfants à un autre programme, la Commission scolaire vient d'adresser une circulaire à la population l'invitant à indiquer tout changement le 24 juin au plus tard, en téléphonant à son bureau central (233-7194).

A moins d'avis contraire de la part des parents, la Commission scolaire considère que le choix indiqué dans le sondage constitue une inscription pour l'année scolaire 1971-72. Tout changement qui pourrait survenir au cours de l'année scolaire ou des années subséquentes devra être communiqué au directeur de l'école en cause.

Mini-Expo 71

Cette année encore, le Conseil canadien de la citoyenneté de Winnipeg organise une Mini-Expo au Centre international de Winnipeg, angle King et William. Le Conseil, ainsi que les 70 organisations qui font partie du Centre international, invitent la population à visiter cette Mini-Expo qui permettra d'admirer des oeuvres d'art et des travaux d'artisanat de nombreux pays.

Le Centre international sera ouvert de 10 h le matin à 10 h le soir, du 26 au 28 juin. L'entrée est libre.

•••••

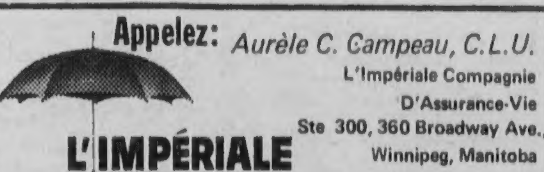
—Tout effort est un succès.
(A. Bessières)















éditorial

Pendant que des milliers meurent. . .

Lorsque, ces jours-ci, nous parcourons nos immenses plaines toutes vertes et prometteuses de récoltes abondantes, nous avons peine à penser qu'à quelques milliers de milles de nous se joue un drame humain des plus tragiques. Fuyant devant une oppression militaire des plus cruelles, des millions de Pakistanais orientaux ont cherché refuge ailleurs pour tomber, à leur grand désarroi, entre les serres de la famine et d'une effroyable épidémie de choléra.

Les agences de presse nous ont bien fait parvenir des photos des scènes les plus pathétiques, mais nous, des pays gavés et suralimentés, nous ne sommes guère impressionnables devant ce qui se passe dans les pays du Tiers Monde.

Certes, nous nous sommes faits les défenseurs de l'humanité quand il s'agit du sort des juifs et des Européens sous la patte hitlérienne. Mais lorsqu'il s'est agi de millions de gens sans patrie, ni abri, ni nourriture, ni médicaments, mais d'une autre couleur de peau et d'un autre hémisphère, nous avons tôt fait d'oublier les conditions inhumaines dans lesquelles ils se débattent. Et surtout, nos gouvernements membres du Commonwealth ne lèveront pas la voix (ou tant soit peu) pour avertir un de leurs partenaires et lui rappeler le respect des droits les plus fondamentaux.

Et pourtant, ce qui se passe là-bas réduit à des insignifiances les problèmes que nous pouvons avoir en notre pays, en nos régions. Nous sommes tellement suralimentés et même "sur-assurés" que c'est à se demander si nous sentons le besoin de la Providence. Nos greniers regorgent de blé et nous en avons des millions d'acres qui poussent. Au Pakistan, non seulement on n'a plus rien à manger, mais on se demande même si l'on aura le temps de planter le riz au cours des prochaines semaines. Sinon ce sera 20 millions d'autres Bengalis qui souffriront de famine en septembre ou octobre. Entre temps, nous continuerons ici d'accumuler des tonnes de lait, de beurre et de fromage, et de nous quereller autour des caisses d'oeufs et des poulets qui ne se vendent pas ou trop cher. Et nous ne parlons pas du boeuf qui est presque devenu un animal sacré tant il coûte les yeux de la tête.

Certes, il y a bien eu ces avions de secours que l'on a envoyés récemment en Inde pour l'aider à assurer quelques-uns des services les plus élémentaires et surtout à enrayer l'épidémie. Le Département d'Etat des Etats-Unis était tout fier d'annoncer qu'il avait versé $17.5 millions d'aide. Bien entendu il n'a pas dit que cette somme représentait à peine un peu plus de la moitié de ce que les Américains dépensent chaque jour pour la guerre au Vietnam.

Au Canada, nous y sommes allés de notre petit effort. Le gouvernement a envoyé de l'aide tout comme d'ailleurs les Eglises et quelques organismes indépendants. Les évêques canadiens ont annoncé, pour leur part, qu'ils avaient déjà versé la somme de $60,000. Ce serait là une partie des contributions recueillies dans les cadres du "Carême de Partage '71". Au train où les besoins se font sentir au Pakistan, il faudrait peut-être que les Canadiens fassent carême au cours de l'été.

Il faudrait aussi que le gouvernement d'Ottawa se serve de son influence au sein du Commonwealth pour amener le président Yahya Khan du Pakistan à faire preuve de plus d'humanité à l'endroit des populations du Bengale. M. Sharp a dit quelque chose en ce sens la semaine dernière; cependant, il y aurait lieu que M. Trudeau renchérisse sur les propos de son ministre des affaires extérieures. Car, cette société juste dont on parle tellement, doit exister non seulement pour notre pays mais aussi pour les autres peuples, du moins en ce qui constitue les éléments fondamentaux de la justice.

Quoi qu'il en soit des responsabilités de nos gouvernants, il reste que, pendant que des milliers d'humains souffrent d'injustice et meurent de faim dans des pays du Tiers Monde, nous, les Canadiens, nous ne devrions pas attendre de nous faire tordre le bras avant de donner. Nous devrions reconnaître spontanément que l'une des priorités de notre vie à l'intérieur de la grande famille internationale, c'est de couper sur le superflu et les accessoires et même sur l'utile pour venir en aide à ceux qui n'ont même pas le nécessaire. La voix du prophète se fait pressante même en cet été verdoyant: "Partage ton pain avec l'affamé, ne te dérobe pas devant ta propre chair." (Is. 58,7).

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Bien Parler...

Monsieur le Rédacteur,

J'adresse ces quelques mots à A.S. qui a la gentillesse et, je dirais même le courage de rédiger une colonne dans votre journal intitulée "Bien parler, c'est se respecter" et qui paraît une fois en passant dans le journal.

Il me semble que ces quelques petites remarques poussées ici et là à travers le texte sentent l'étranger qui croit se respecter parce qu'il parle un français impeccable, mais qui, à mon avis, ne se respecte pas du tout puisqu'il ne semble pas respecter les autres. Il n'y a pas seulement le proverbe "Bien parler, c'est se respecter" qui vaut, mais aussi celui qui dit: "Respecter les autres, c'est se respecter".

Dans "La Liberté" du 21 avril et du 5 mai 1971, A.S., à mon avis, va un peu trop loin et ce sont ces deux articles qui m'ont poussé à écrire cette lettre. Dans ces deux articles, on insulte publiquement notre poste de radio CKSB, qui est notre porte-parole, notre représentant à nous, Franco-Manitobains. Je suis certain qu'un Franco-Manitobain digne de ce titre sait respecter les siens. Et je crois qu'en attaquant CKSB comme on l'a fait dans les deux numéros que j'ai mentionnés plus haut, on a manqué quelque peu de respect aux Franco-Manitobains et même à tous les Canadiens français de notre cher pays. L'auteur de ce manque de respect à l'égard des Franco-Manitobains doit certainement être un étranger au pays. Alors, est-ce qu'on va se "laisser manger la laine sur le dos" et on va nous apprendre à vivre, à nous Manitobains, Canadiens? Je crois que des étrangers qui entrent dans un pays devraient être respectueux vis-à-vis des citoyens de ce dernier pays. Ils devraient être contents qu'on les accepte tels qu'ils sont, mais au moins, ils pourraient avoir la gentillesse, la politesse de s'adapter à notre genre de vie, à notre langue au lieu d'essayer de contrôler le pays dès qu'ils y ont mis les pieds.

Peut-être sommes-nous des ignorants aux étrangers. Peut-être pense-t-on que le Canada n'est encore qu'une colonie française et qu'il faut évangéliser nous les Franco-Manitobains, nous les indigènes. Eh bien, nous avons une identité comme canadiens français. Nous nous comprenons entre nous; c'est là le principal.

Peut-être que ces quelques lignes vont laisser paraître un auteur qui se moque du français. Ce n'est pas du tout le cas. Moi-même, je fais mon grand possible pour parler un bon français et j'aime qu'on me reprenne lorsque je fais une erreur, mais il y a quand même une manière respectueuse de le faire et ce n'est pas du tout de la manière dont A.S. s'y prend.

Respectueusement vôtre,

Marcel Lemieux
St-Adolphe.

15-6-71.

P.S.- Veuillez, s'il vous plaît excuser mes fautes de français; j'ai fait mon possible n'étant qu'un simple Franco-Manitobain comme tant d'autres qui seront, je l'espère, de mon avis et qui lisent le journal avec ses quelques fautes de français et qui écoutent à la radio les quelques fautes de français...

Brasse et Cuit

— Art

Artistes connus

Le chanteur populaire Pierre Lalonde fut élu Monsieur Télévision 1971 lors du récent Gala des Artistes tenu à Montréal. Dominique Michel (ma noire) ne revient pas la saison prochaine avec "Moi et l'Autre". Elle se lance dans les films avec Denis Héroux. Lucille Dumont, épouse de Jean-Maurice Bailly, un commentateur sportif à Radio-Canada, vient de donner naissance à une deuxième fille. Est-ce que Elvis Presley tente de redorer sa couronne de roi du rock? Il sera à Montréal bientôt, tout comme Johnny Cash. Saviez-vous que le genre western est fort populaire dans l'Est? En effet, on annonce un spectacle du tonnerre à la Place des Nations de Terre des Hommes avec Willie Lamothe, Paul Brunelle, Marcel Martel, Soldat Lebrun et d'autres. Marc Hamilton, interprète de "Comme j'ai toujours envie d'aimer" sortira sa chanson aux Etats-Unis, en français s'il vous plaît. Marthe Fleurant, la chère Bolduc moderne, prépare un "Zoom" estival "swing". Le bourreau acharné des mâles, Lise Payette, reviendra la saison prochaine à Radio-Canada. Mick Jagger des Rolling Stones, épris d'amour tendre pour sa petite amie, se convertira au catholicisme pour la marier.

Réflexions de voyage

En voyageant, on s'instruit plus vite qu'assis sur les bancs de l'école. Cela vaut pour plusieurs domaines. Tex Lecor a raison de chanter, "les voyages forment la jeunesse". L'élément humain dans les contacts avec de purs étrangers reste très intéressant à dépister. Bien sûr, après quelques heures de marche en automobile, il fait bon s'arrêter même si ce n'est que pour un café. Nous abordons donc des étrangers. Voyant notre air abattu, ceux-ci s'informent d'où l'on vient. Même la pire froideur d'un adulte disparaît à la vue d'un enfant. De là peut facilement s'enchaîner une conversation. Aussi, en voyageant, il y a les bons moments passés assis sur une roche plate en bordure d'un lac ensoleillé. S'arrêter un instant pour goûter à la paix, au calme du paysage. Ça ne vaut pas mieux que tous les calmants, les aspirines, les Geritol?

En Ontario, il y a un grand nombre de lacs et de rivières, de forêts et de montagnes, des routes fortement sinueuses, des chauffeurs très impatients sur les routes et beaucoup de gens sympathiques, d'un bout à l'autre de la province. Les 94 jeunes rencontrés qui faisaient du pouce devaient trouver les villes ou villages trop distancés.

En milieu favorable

Comme promis, du Haut-Canada, une voix se fait entendre. La petite ville ontarienne d'Hawkesbury avec une population de 9,100, compte plusieurs industries, mais la principale est celle de CIP (Canadian International Paper). Le temps reste au beau ici, où l'on parle français dans les rues, où les commerçants annoncent leurs produits en français, où l'on se sent tout de suite à l'aise car les gens sont bien sympathiques. Un bonjour spécial va à M. Lacombe de la rue Notre-Dame à St-Boniface, de la part de M. André Lacombe de Hawkesbury.

La mort des bingos

La Régie des Loteries et Courses du Québec a mis au point un système de surveillance fort sévère pour les bingos. On défend de charger plus de $0.50 par carte de bingo et on doit donner des prix de $100 maximum. L'organisateur doit se procurer un permis de plus de $200. Celui-ci doit également payer une taxe de $0.19 par personne ainsi que 10% des prix spéciaux des bingos. La publicité doit se limiter à une enseigne de dimensions limitées. On doit remplir des rapports de trois pages après chaque bingo. Les recettes sont déposées lans un compte de banque spécial et l'argent qui en sort doit être vérifié par les comptables de la Régie. Avons-nous des lois semblables chez nous? A quand du pareil?

La semaine du Canada

Du 27 juin au 4 juillet, un peu partout au pays, des cérémonies spéciales marqueront la Semaine du Canada.

Cette semaine veut favoriser l'unité du pays en faisant prendre conscience de notre identité canadienne. Il y aura déploiement du drapeau national ainsi que d'autres activités commémoratives.

La Semaine du Canada est une initiative du Comité Canada, fondée en 1964 dans le but de sensibiliser l'opinion publique à la réalité canadienne et de faire connaître les aspirations et les intérêts de toute la population.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Les premiers journaux francophones du Manitoba

LE MÉTIS suit de près la politique manitobaine

Suite du texte d'une conférence sur "Les premiers journaux de langue française du Manitoba" par le père Jean-Paul Aubry, O.M.I. Cette année marque le centenaire de la parution du "METIS" qui fut le premier des journaux francophones des provinces des prairies. Son "numéro-prospectus" fut publié à St-Boniface le 27 mai 1871.

V

Nous venons de voir "Le Métis" s'engager dans la politique fédérale. Et, plus haut, nous l'avons entendu nous exposer son credo politique.

Fait assez singulier et qui dénote l'importance qu'il accorde au rôle que doit jouer le gouvernement et l'Assemblée législative dans la formation de la jeune province, "Le Métis" publie du 8 juin au 31 août 1871 une revue détaillée de la première Session du premier Parlement du Manitoba.

"Le Métis" explique la raison qui le motive à présenter cette revue: "Cette première session du premier parlement du Manitoba ne peut manquer d'avoit une haute importance dans la législature de notre jeune province. Inaugurer le fonctionnement du système représentatif, élaborer les premiers éléments de notre code, adopter un certain nombre de lois fondamentales devant servir de base à la législation future, tout en consultant les besoins actuels de la population et les coutumes du pays. Telle était la tâche qui incombait à nos législateurs."

N'ayant pas l'intention de répéter ce qui a déjà paru dans le "Manitoban", "Le Métis" croit cependant "désirable, pour la population française de la province d'avoir, 'dans sa propre langue', un aperçu de ce qui a été fait par ses représentants."

Notons cette dernière partie de la phrase sur "la langue." C'est Dubuc qui avait fait adopter par la Chambre manitobaine, le 20 mars 1871, la publication du bill sur la Cour suprême dans les deux langues. Cette mesure s'étendra aux autres documents officiels.

Dans sa revue de la première session, "Le Métis" prend un ton dégagé. Son résumé est substantiel et il analyse succinctement les principales mesures et leurs traits les plus caractéristiques. On y remarque un souci d'instruire les lecteurs sur le système parlementaire.

Mais en novembre 1871, le ton change. "Le Métis" s'élève contre "la paresse et l'inefficacité de certains ministres". Il ne craint pas de mentionner des noms. Le ministre secrétaire provincial Girard est pris à partie. En lisant les "Mémoires de Dubuc", on apprend que (contrairement à ce qu'il avait convenu auparavant avec ceux qui l'avaient fait nommer au Sénat) Girard qui venait d'être nommé sénateur, ne voulait pas démissionner de son poste de ministre et de secrétaire provincial.

Pour forcer Girard à agir, Royal porta l'affaire dans "Le Métis". Il estimait que l'on ne pouvait servir efficacement sur deux fronts à la fois. Girard mit du temps à céder. Il fallut l'influence de Mgr Taché. Ironie du sort, Royal succéda à Girard au Secrétariat provincial. Girard n'en voulut pas pour autant à Royal.

Ce dernier, qui exerça pendant dix ans, une influence de premier plan dans la conduite des affaires manitobaines, travailla à "tenir ensemble ses compatriotes de l'Assemblée législative, ce qui permit à l'élément français de garder un certain temps la balance du pouvoir". Ce souci de l'unité et de la bonne entente dans le groupe français revient fréquemment dans les commentaire du "Métis" qui ne manque pas de dire ce qu'il pense de ce qui se passe en Chambre où l'on n'ignore pas qui est l'auteur de ces commentaires.

Il serait bon de donner ici un exemple du climat politique qui prévalait à Winnipeg à cette époque-là. Aux élections de 1872, une bande de forts à bras soulevèrent une émeute au village de Winnipeg et saccagèrent de fond en comble les imprimeries du "Manitoban" et du "Métis". Il faut savoir que les deux journaux étaient conservateurs et soutenaient la politique de l'ordre et de l'autorité que savait maintenir le lieutenant-gouverneur Archibald.

On n'en finirait pas de citer des passages du "Métis" sur la vie politique manitobaine. Terminons cependant ce paragraphe en citant un extrait de l'éditorial du 6 juin 1878 sur les élections. L'auteur affirme que "le meilleur moyen de ne passe tromper dans les élections est de choisir entre les divers candidats qui se présentent celui qui est le plus instruit, le plus sobre, le plus respectable dans sa vie privée, le plus capable dans les affaires publiques.

"Nous avons déjà dit, continue l'éditorialiste, qu'un ivrogne ou renégat en Chambre est une honte pour le parti et une tache pour le pays". (Il est difficile de croire que le rédacteur se contente ici de parler en l'air. Qui ne connaît pas les 24 députés en Chambre manitobaine? Winnipeg n'est encore qu'un gros village où tout le monde se connaît!) Un peu plus loin, le rédacteur vient à trois points de suspension près de nommer qui il vise: "s'il n'est pas un misérable criminel fou comme le représentant de ...; s'il n'a pas été le triste bouffon de la Chambre pendant les quatres dernières années, etc."

Parle-t-il du même homme quand il note plus loin: "Souvenez-vous aussi qu'une fois élu votre membre reste votre représentant pendant quatre ans. La division électorale de Ste-Agathe en a fait (la) lamentable expérience."

"Sans doute ça été la seule exception, et à part cela nos élections de 1874 nous ont donné une bonne représentation; mais c'était encore trop d'avoir élu et fait élire un traître."

Le juge L.-A. Prud'homme affirme (voir les Mémoires de la S.R.C., Section 1, 1904, p. 6) que "dans sa vie Royal n'a eu que des adversaires, jamais d'ennemis!" L'auteur de l'éditorial que nous venons de citer ne s'est certainement pas fait un ami ce jour-là!

L'Education, les droits linguistiques et religieux

Nous aurions aimé dire quelque chose ici de l'attitude du "Métis" en face des problèmes linguistiques et des droits religieux. Mais le temps et l'espace nous manque. "Le Métis" s'est préoccupé de ces questions surtout quand il s'est agi d'assurer la formation et le maintien des écoles séparées. Les difficultés que rencontraient les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick étaient connues du "Métis" qui voyait les mêmes influences à l'oeuvre au Manitoba.

Terminons ce long chapitre, en soulignant l'intérêt constant que le "Métis" accorde à l'éducation. Il ne manque aucune occasion pour en souligner l'importance, pour féliciter les parents d'envoyer leurs enfants au collège ou au pensionnat des filles. Le journal connaît bien ses lecteurs, des Métis, pour la majorité, qui n'ont pas tout à fait un faible pour le "jardinage" (agriculture) ou l'écriture. Habitués à l'école de la nature, ils ne soupçonnent pas assez l'importance de l'instruction en ces temps nouveaux.



Le théâtre de marionnettes Germain Boisvert, a visité récemment certaines écoles francophones du Manitoba. Cette tournée subventionnée par le Secrétariat d'Etat, était organisée par le Comité Interprovincial pour la diffusion de la culture. M. Boisvert, accompagné de M. Guy Beauregard, est le seul au Canada à avoir fait une tournée avec son théâtre de marionnettes.

Chevaliers de Colomb

St-Malo

A la réunion mensuelle du mois d'avril à Dufrost, l'invité d'honneur était M. R. Redman du conseil d'état, en charge de l'Assurance-Vie des Chevaliers de Colomb.

Il fut décidé par le conseil que le frère Philippe Marion organise une visite à l'Ile-des-Chênes.

Le frère Gabriel Catellier donna un rapport sur le cours de Conduite Préventive organisé par les Chevaliers de Colomb, et le frère Raymond Saucier sur L.C.C.D. Le conseil Iberville a vendu 1,256 billets lors de la grande loterie des Chevaliers de Colomb et tous ont été retournés; c'est dire qu'aucun n'a été perdu ou volé. Les Chevaliers du Manitoba ont vendu à eux seuls 49,736 billets.

Le Conseil a accepté qu'on demande à la Commission Scolaire d'embaucher un professeur pour enseigner la catéchèse dans nos écoles.

Le frère Louis Gosselin, Grand Chevalier sortant de charge, remercia le conseil pour son appui durant les deux ans qu'il fut Grand Chevalier.

Le nouvel exécutif se compose comme suit: Grand Chevalier, Raymond Saucier; Député Grand Chevalier, Fr. Gilles Forest; chancelier, Fr. Georges Marion; trésorier, Fr. Adrien Kolly; conférencier, Fr. Julien Hébert; avocat, Fr. Edouard Laroche; cérémoniaire, Fr. Raymond Breton; secrétaire-archiviste, Fr. Alain Dubois; syndics, FF. Philippe Marion, Denis Hébert et Basile Forest; gardes extérieures, FF. Henri Forest et Jacques Catellier; gardes intérieures, FF. Clément Marion et Raynald Bertrand.

Lors de la réunion de juin, tenue à St-Malo, le Grand Chevalier, frère Raymond Saucier, expliqua le nouveau programme des quatre points: les activités de l'Eglise y compris les services paroissiaux, les exercices religieux et les événements de Noel; les activités de la communauté incluent la discipline de l'agglomération, la santé et la loi; les activités du Conseil qui comprend les relations publiques, la fraternité et les sports; les activités des jeunes comprenant les Scouts et les Guides, l'abus des drogues et les missions.

Le frère Louis Gosselin donna un rapport de la réunion annuelle d'Etat qui eut lieu à Thompson. Nos représentants à cette réunion étaient les frères Raymond Saucier, Louis Gosselin, Gabriel Catellier et Lomer Dubois.

Le conseil Iberville a rapporté le trophée des bulletins. Le frère Camille Dubois lut son rapport sur le musée.

Alain Dubois

Appel conjoint pour l'aide aux Pakistanais

L'ampleur qu'a prise la tragédie pakistanaise est indescriptible et nous laisse sans parole. Mais ce drame nous concerne tous. Qu'allons-nous faire?

La situation se détériore! Aussi la Conférence Catholique Canadienne, par l'intermédiaire de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, et les onze Eglises membres du Conseil Canadien des Eglises ont décidé de joindre leurs efforts à ceux des agences internationales de secours.

Jusqu'à maintenant, "Développement et Paix" a disposé de $83,000. pour venir en aide aux victimes de ce désastre. De ce montant, $40,000. ont été fournis par l'Agence Canadienne de Développement International. 'Développement et Paix" canalise son aide à travers Caritas Internationalis qui est l'organisme catholique officiel de secours.

Selon les dernières informations reçues de Caritas récemment, de nouveaux fonds sont devenus absolument nécessaires pour répondre aux besoins pressants de nourriture et de combustibles, de vêtements, d'abris et de médicaments.

Les Eglises supplient la population d'accorder son appui à cet appel conjoint et de répondre aussi généreusement que possible. Il s'agit d'une aide urgente. La situation est désespérée. Nous sommes confiants que les Canadiens écouteront et répondront positivement.

Toute personne voulant participer à cette action peut faire parvenir son don au Secrétariat National de Développement et Paix, 1452, rue Drummond, Montréal 107 ou à Développement et Paix, C. P. 578, St-Norbert, Manitoba.

- Communiqué -

Jubilés chez les Soeurs Grises

Plus de trois cents ans de vie religieuse ont été fêtés à la Maison provinciale des Soeurs Grises, samedi dernier. Soeur Anna Decelles célébrait 60 ans de profession; Soeurs Anna Marchand, Maria Schmidt, Maria Benoît, Anastasie Héroux et Elise Goulet, 50 ans respectivement; Soeurs Alice Dupuis, Edna Chabot, Irène Bilodeau et Florence Piché, 25 ans. Soeurs Chabot et Piché étaient cependant absentes de la cérémonie.

Les fêtes jubilaires commencèrent par une messe concélébrée, présidée par le curé de la paroisse de la Cathédrale, M. l'abbé Raymond Roy qui donna aussi l'homélie. Il était accompagné de Mgr Hyacinthe Lapointe, et des Pères Benoit, O.F.M., Laurent Alarie, O.M.I., et Jean-Paul Aubry, O.M.I. De nombreux parents et amis étaient venus se joindre à la communauté des Soeurs Grises pour souligner l'événement.

Après la messe, les Soeurs Grises offrirent une réception aux jubilaires et à leurs invités.

PRÉCIEUX-SANG

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 8 juin au Club Traverse. Trente-trois membres étaient présents. Mme E. Adolphe gagna le prix d'entrée.

Depuis le 6 juin, la Ligue donne les chandelles aux nouveaux baptisés. Nous avons discuté des projets qui nous permettront d'utiliser au maximum notre nouveau Centre Paroissial. Voici ce que nous espérons réaliser avec la collaboration de tous: Loterie à l'occasion de l'ouverture du Centre; cours de catéchèse pour adultes dès l'automne; vente de linge en octobre; souper paroissial le 21 novembre 1971; shower d'église le 23 janvier 1972; bazar le 16 avril 1972.

Surveillez le bulletin paroissial et le journal La Liberté et le Patriote pour plus de détails.

LETELLIER

L.F.C.

La Ligue des F.C. de Letellier tenait une assemblée le mercredi 9 juin sous la nouvelle présidence de Mme Olive Fortier.

Le comité d'éducation s'occupait du programme récréatif. Soeur Simone Parent présenta un film intitulé "Le Souper". Les dames se groupèrent ensuite pour discuter de ce film et en retirer des bonnes leçons de vie chrétienne. Toutes applaudirent Sr Simone pour l'intéressante analyse de ce film.

Après un café, on se quitta pour deux mois de vacances.

Comité de presse.

STE-AMÉLIE

L.F.C.

Lors de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques le 2 juin, neuf membres et le Père G. Le Strat étaient présents.

Il fut proposé que Mme Julia Verhaeghe, participe au congrès provincial de la Ligue à Thompson. On décida que la Ligue achète la machine à écrire des religieuses pour la paroisse et que les dames servent le souper à l'occasion du mariage Miller-Verhaeghe.

Le Père Le Strat, d'Ebb Flow, parla du rôle de la maman et dit que même si elle est parfois bien sévère elle aime d'autant plus ses enfants et en est fière.

Le prix d'hôtesse offert par Mme B. Denis fut gagné par Mme Yvonne Grandbois.

La prochaine réunion aura lieu le 7 juillet.

DUNREA

Jubilé d'argent

Le mardi 1er juin, M. et Mme Athanase Lavoie, de cette localité, célébraient dans l'intimité familiale le 25e anniversaire de leur mariage.

Pendant la soirée, un groupe d'amis leur causait la surprise d'une visite impromptu, offrant à ces excellents amis, en plus de jolis cadeaux argentés, leurs félicitations et souhaits sincères.

La veillée se passa très gaiement. Un excellent goûter fut servi et tous se séparèrent souhaitant aux heureux jubilaires d'être encore avec eux pour fêter leur cinquantenaire.

Première Communion

Le dimanche 30 mai au cours de la messe paroissiale, 14 jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, faisaient leur première communion.

A l'issue de la messe, tous ces enfants, ceux qui avaient fait leur première communion au cours de l'année, ainsi que leurs parents prenaient le dîner à la salle paroissiale avec le pasteur comme hôte principal, le tout sous les auspices des dames de la C.W.L.

Au cours de l'après-midi de ce même jour avait lieu à l'église la cérémonie du couronnement de la reine de mai, dont la statue trônait dans une jolie grotte, aménagée spécialement par l'artiste locale, Mme Marie Gamache. Il y eut procession à l'extérieur avec récitation du chapelet et chants. La bénédiction du T.S. Sacrement termina en beauté les célébrations de ce jour mémorable.

* * * * *

-Donnez-nous un homme qui chante en travaillant. Il fera plus d'ouvrage, il le fera mieux, et il travaillera plus longtemps. (Carlyle)

Décès

Mlle Lynette FOREST

A l'hôpital de St-Boniface le 10 juin, à l'âge de 18 ans, à la suite d'un accident de la route, est décédée Mlle Lynette Forest, née le 26 septembre 1952, fille de M. et Mme Camille Forest demeurant à St-Malo. Les funérailles eurent lieu le 12 juin en l'église de St-Malo et l'inhumation se fit au cimetière local de St-Malo. La Chapelle funéraire de St-Pierre était en charge des funérailles. Outre ses parents, la défunte laisse dans le deuil quatre soeurs, Mme Marcel Breton (Camille) et Nicole, de St-Boniface, Gabrielle et Marie-Joseph, de St-Malo. La défunte avait reçu son diplôme de 12e année de l'Institut Collégial de St-Pierre cette année.

Les porteurs aux funérailles étaient MM. Guy et Réal Forest, François Cormier, Martial et Claude Marcotte et Dean Benoit.

M. Florent BONNEAU

A Saskatoon, le 8 juin, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Florent Bonneau demeurant à Willow Bunch, Sask.

Mme Euclide BRUNEAU

A Willow Bunch, le 4 juin, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédée subitement Mme Euclide Bruneau demeurant à Willow Bunch, Sask.

NAISSANCE

PICHE, Michelle, née le 5 mai. Les heureux parents sont M. et Mme Robert Piché (Patricia Dickson) demeurant à Winnipeg.

BAPTÊMES

LA BROQUERIE

Le 4 avril: Marina, fille de M. et Mme Dominico Torcutti. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Balcaen.

Le 18 avril: Michelle, fille de M. et Mme Gualbert Nadeau. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Nadeau.

Le 18 avril: Sylvie, fille de M. et Mme Réal Brindle. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Gaumond.

Le 13 mai: Kathleen, fille de M. et Mme Célestin Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Rory McDonald.

Le 16 mai: Jeannine, fille de M. et Mme Antoine Bourrier. Parrain et marraine, Alexandre et Liliane Bourrier.

Le 23 mai: Rachelle, fille de M. et Mme Charles Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Boivin.

Éditorial de la Saskatchewan

C'est clair et net!

La Conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui s'est terminée le 16 juin à Victoria, ne constitue pas une fin en soi. L'unanimité d'opinions loin d'avoir été réalisée, cette Conférence s'est terminée par un match nul entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs provinciaux. La "Belle" sera jouée le 28 juin, les premiers ministres provinciaux et leurs gouvernements ayant jusqu'à cette date pour se décider, a déclaré l'arbitre M. Trudeau. Sinon, a-t-il ajouté, il passera pas mal d'eau encore sous les ponts avant que l'on réunisse une autre conférence.

Remarquez qu'avec ou sans conférence constitutionnelle, le pays continuera de marcher vaille que vaille, mais l'ennui sera que les droits linguistiques, les libertés civiles, la juridiction des provinces en matière de sécurité sociale demeureront en suspens pendant tout ce temps-là. Et notre pays faible de Constitution continuera de s'appeler Canada.

En fait de droits linguistiques, nous ne sommes guère plus avancés. Ou plutôt si, nous sommes désormais fixés en ce qui nous concerne, nous les francophones de la Saskatchewan. Le gouvernement fédéral animé des meilleures intentions, souhaiterait que le bilinguisme s'étende aux assemblées législatives. Et dans cette perspective, le procureur général de la Saskatchewan, M. Darrel Heald, s'est prononcé catégoriquement: "Our position is clear. Anyone can speak in any language he chooses in the Legislature. But there is only one official language and there is no assurance the speaker will be understood in any other".

C'est clair et net. La langue officielle à l'Assemblée Législative de la Saskatchewan est la langue anglaise. Tant pis, débrouillez-vous... C'est à prendre ou à laisser!

La sortie de M. Heald rappelle celle faite autrefois par Henry Ford lorsqu'il lança son fameux "modèle T". "Le public pourra choisir la couleur de la voiture qu'il voudra à la condition qu'elle soit de couleur noire".

M. Heald estime que le gouvernement provincial a déjà fait beaucoup en faveur de la langue française en la province, et qu'il en revient seul au gouvernement de décider ce qui peut être encore fait. En attendant, la langue anglaise sera la seule langue officielle dans notre province, ceci dans l'intérêt général évidemment. Depuis que le monde est monde, il en a été toujours ainsi sans doute, l'intérêt général ayant toujours servi de prétexte aux classes dirigeantes pour masquer leurs privilèges. D'ailleurs, le contenu du droit est toujours donné par les conditions de classes, et Monsieur le Procureur général vient de nous donner une magnifique leçon. En démocratie, la majorité fait le droit parce qu'il y va de l'intérêt général. Ainsi donc, pour ne gêner personne, pour ne pas déplaire à la majorité, les francophones continueront encore longtemps à se plier à cette loi du plus fort, et non pas seulement en Saskatchewan, mais partout au Canada. C'est là un fait de la réalité: le francophone doit être bilingue, parce qu'il y est forcé par la classe dirigeante, en l'occurence les anglophones, classe dominante de par le nombre et l'arrogance que lui donne ce nombre.

Cela revient à dire que la lutte pour nos droits linguistiques est une lutte de classes et rien d'autre. On sait par expérience à quoi la lutte des classes a abouti dans certains pays. Mais ça c'est une autre histoire!

Marcel MOOR.

NORTH BATTLEFORD

comités du voyage



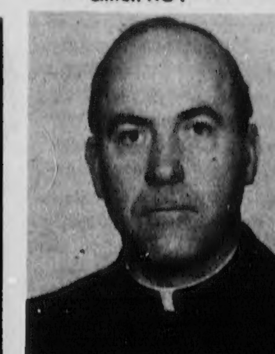

Président:
P. André MERCURE O.M.I.



Vice-président
Simon ROY



Secrétaire:
Catherine DUPONT



Trésorier
M. l'abbé Arthur MARCHILDON



Sr. Marguerite BOURGEOIS



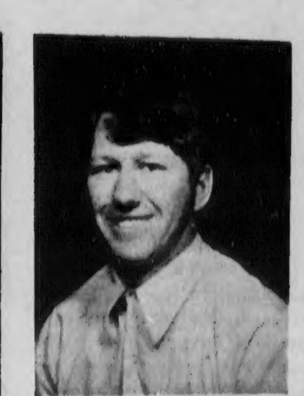
M. Louis BANDET



Mlle Maria DEVERDENNE

MONITEURS:

Mme Roland BLANCHETTE



M. Roland BLANCHETTE

Willow Bunch

Le dimanche 16 mai, 28 garçons et 24 filles, accompagnés de leurs parrains et marraines furent confirmés par Mgr Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg.

M. Terry Tobin, gérant du magasin coopératif de Willow Bunch est allé travaillé à Thompson, Man. Son remplaçant est M. Claude Piché, fils de M. et Mme Paul-Emile Piché, de Willow Bunch. Ce dernier était au service du magasin coopératif d'Assiniboia.

Malades

MM. Gabriel Mondor, Josaphat Cayer et Arthur Rainville furent hospitalisés durant quelques semaines. Mme Evelyne Beausoleil est patiente à l'hôpital de Regina depuis quelques jours.

SASKATCHEWAN

Chronique de CFRG

Des visiteurs

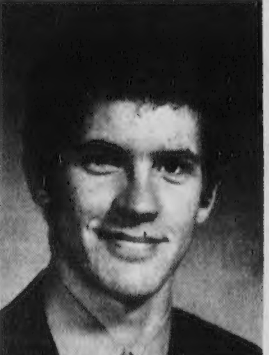


M. et Mme Joseph Dumesnil, de Neville, Sask., sont venus à CFRG, jeudi, pour recevoir leur prix, le deuxième prix du concours Fabergé: une magnifique tondeuse à gazon. Le premier prix, un ensemble stéréophonique, avait été gagné par Mme Alfred Chabot de Ferland.

Inutile de dire que nos heureux visiteurs furent contents, voire émerveillés en recevant leur prix. Le "hic" de cette joie est que maintenant M. Dumesnil va devoir semer du gazon devant sa maison! Cela ne devrait pas être un travail compliqué pour lui, étant cultivateur, mais enfin, une fois de plus cela démontre que l'objet crée le besoin! Contents quand même, nos visiteurs nous manifestèrent en termes simples leurs sympathies et leurs remerciements. A la prochaine fois chers visiteurs, au prochain concours dans le courant de l'automne.

Photo: De gauche à droite: M. Joseph Dumesnil, sa femme, gagnante du concours et le présentateur M. Marcel Moor, nouvelliste au poste CFRG.

M. M.


Donald BIDD
Regina


Solange-Gisèle FOURNIER
Regina


Ronald Wayne HEWITT
Regina


Béatrice LA BELLE
Radville

Dianne TURNER
Regina

Patti JOORISITY
Regina

Kathleen DONAUER
Regina


Joanne BRACONNIER
Regina


Roxanne POISSANT
Sedley

Les jeunes

J'espère obtenir une meilleure connaissance de la langue et de la culture françaises. Je suis certaine que ce voyage me sera avantageux.

Anita Farago.

Je veux aller à Montréal pour connaître la culture française et apprendre à mieux parler français. En plus, je veux profiter de l'occasion pour voir l'Est du Canada.

Angela Novak.

Je veux aller à Montréal pour voir une autre province canadienne, et aussi pour pratiquer le français et pour rencontrer des jeunes français de mon âge.

Lorraine Donnelly.

De ce voyage-échange, j'espère obtenir une meilleure connaissance de la culture française au Québec. Je participe aussi à ce voyage afin de rencontrer de nouveaux amis dans l'Est du pays aussi bien que dans l'Ouest.

Marilyn Coupal.


Angela NOVAK
Regina

Je participe à ce voyage afin d'acquérir une meilleure connaissance de la province de Québec et pour apprendre davantage le français. J'espère aussi rencontrer de nouveaux amis tout en me divertissant.

Eugène Laliberté.

Nous rencontrerons les jeunes d'une autre région du Canada et trouverons qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre eux et nous. Nous espérons nous amuser tout en voyant la grande ville de Montréal. Nous sommes certains que ce sera une expérience mémorable.

Quelques participants.


Nancy FRASER
Regina

Quand j'ai entendu dire qu'il y aura possibilité de ce voyage-échange qui sera bientôt en train d'être réalisé, j'étais très contente. Comme professeur de français j'ai pensé tout de suite aux avantages nombreux d'un tel échange.

Les étudiants qui s'intéressent à apprendre la langue française auront l'opportunité d'augmenter leur connaissance de la langue en l'entendant employée comme langue quotidienne...

La possibilité de faire partie du voyage fournira en effet aux élèves un fort élan à mieux travailler en classe avant le voyage et leur permettra de mieux faire pendant les années suivantes.

Je crois aussi que, tout en vivant une expérience très agréable pendant laquelle ils arriveront à une meilleure


Maureen KRAEMER
Regina


Lorraine DONNELLY
Regina

connaissance d'une autre région du Canada, les participants de ces voyages-échanges arriveront à mieux apprécier le fait que tous les jeunes ont des intérêts, des espérances, des aspirations communes, et, même s'ils parlent une autre langue, ils sont quand même des Canadiens fiers de leur patrie, voulant que la paix, l'amitié, l'unité règnent partout au Canada.

Dès leur retour nous pouvons espérer avoir comme résultat de ce programme de vrais ambassadeurs de la compréhension mutuelle qui est essentielle si nous allons résoudre nos problèmes nationaux.

Soeur Jeanne Sutherland.

Les parents

Le voyage-échange qui aura lieu cet été est une occasion pour les jeunes de cette province de visiter la province de Québec. Ils auront la chance de parler français pendant leur voyage et de rencontrer les jeunes de l'Est... Il y a une différence de culture et les participants seront chanceux d'apprendre par expérience ces choses. Ce sera un plaisir pour les jeunes de l'Ouest de montrer leur province et ses avantages.

M. et Mme Wilfrid LaBelle.


Marilyn COUPAL
Regina

Mélanie EASTLEY
Regina


John GIBSON
Regina


Colette BEAUREGARD
Regina


Anita FARAGO
Regina


Eugène LALIBERTE
Regina

Saskatchewan Étudiante Voyage

S.E.V., "Saskatchewan Etudiante Voyage", est un voyage inter-provincial-échange pour la jeunesse étudiante de culture française au Canada. Il s'agit d'un voyage pour l'éducation civique et patriotique des jeunes franco-canadiens de la Saskatchewan. Il durera de 5 à 6 semaines environ.

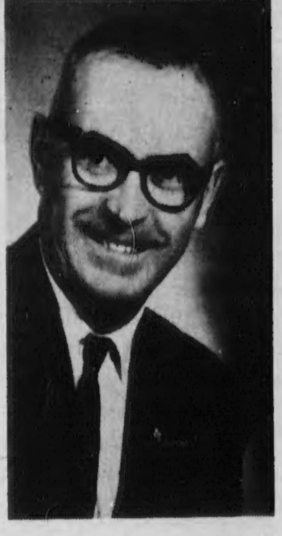
Le voyage SEV vise premièrement à faire connaître le caractère bilingue de notre pays aux jeunes de l'Est et de l'Ouest, mais surtout à établir des liens avec le monde francophone. De plus, il aidera à faire connaître sur place les richesses naturelles, économiques et culturelles de notre pays pour que grandisse chez nos jeunes une fierté nationale éclairée; à former des jeunes déterminés à enrichir notre pays de la culture française, exempts de chauvinisme, mais conscients de leurs droits et devoirs; à prendre contact avec des jeunes de leur âge et lier des amitiés; à donner l'occasion de rencontrer des personnalités politiques et religieuses à travers le pays, sur le plan municipal, provincial et fédéral; à faire vivre aux voyageurs une expérience d'équipe et ce, hors de leur milieu habituel, dans la fraternité, la joie et le partage.

Les jeunes de la Saskatchewan voyageront par autobus scolaire. On s'efforcera de répondre aux buts du voyage dans les endroits visités. Là où ce sera possible, nos jeunes logeront dans les foyers.

SEV est organisé par le Comité Régional de l'A.C.F.C. de North Battleford sous le patronage de l'A.C.F.C. provinciale. Les responsables sont: R.P. André Mercure, o.m.i., M. Simon Roy, Mlle Catherine Dupont, M. l'abbé A. Marchildon, Soeur Marguerite Bourgeois, o.p., Soeur Rita Tellier, E.J., Mlle Maria Deverdenne, M. Louis Bandet, Mme Alfred Blanchette et M. Bernard Blais.

Le coût du voyage est défrayé par: le Secrétariat d'état du gouvernement canadien; par les organisations, paroisses, individus au Canada et aux Etats-Unis; et par les associations locales et provinciales de la Saskatchewan.

40 garçons et filles de 10e, 11e et 12e années choisis non seulement d'après leur mérite scolaire mais aussi par leur personnalité et par leur participation aux activités françaises et étudiantes de leur milieu. Ils représenteront toutes les régions de la Saskatchewan.


M. Cléas Duperreault, de Saskatoon, a été prêté à l'ACFC par l'assurance-vie Desjardins, de Lévis, pour établir un réseau de vendeurs des billets du "VOYAGEUR SWEEPSTAKE de l'ACFC." M. Duperreault est le propagandiste du Plan de Sécurité Familiale de l'ACFC.

Regina, la ville reine des Prairies

Regina, baptisée en l'honneur de la Reine Victoria, porte bien son nom, car elle a gardé un caractère victorieux qu'illustrent notamment le pont sur la Wascana et le "Speaker's Corner", vestige des coutumes britanniques.

Capitale de la Saskatchewan, elle compte une population d'environ 135,000 habitants, parmi lesquels se trouvent de cinq à six mille francophones d'origine.

L'étang Wascana (et le parc du même nom) constituent l'un des endroits les plus plaisants de la cité, rehaussé l'été de magnifiques parterres de fleurs multicolores, décorés avec beaucoup de goût par les jardiniers du Gouvernement.


Beata ANTONI
Regina

Le Parlement de la Saskatchewan domine de sa coupole symbolique ce magnifique paysage qu'on pouvait admirer, il y a deux ou trois ans encore, du haut du dôme dont l'accès est aujourd'hui interdit en raison de son invitation au suicide dont certaines personnes désabusées ont écouté l'insidieux appel.

Plusieurs autres parcs magnifiques apportent une note de fraîcheur à la ville, et tout spécialement le parc Victoria.

Mais Regina, malgré ses beautés, n'est qu'une oasis de verdure dans cette immense plaine battue par les vents. En hiver elle se présente comme l'une des villes les plus froides du continent. La Ville Reine des Prairies se distingue toutefois par certains aspects dont elle est fière. En plus d'être le siège du Centre d'entraînement de la célèbre Gendarmerie Royale du Canada, elle offre au touriste un musée de Sciences Naturelles qui compte parmi les plus beaux, et que beaucoup affirment être le plus intéressant du Canada. Les édifices construits ces dernières années à Regina lui donnent aussi

Suite à la page 9

A Île-des-Chênes

M. et Mme Augustin Trudeau fêtent leurs noces d'argent

M. et Mme Augustin Trudeau célébraient leur 25e anniversaire de mariage le samedi 5 juin. Une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'Abbé M. Dacquay, curé. M. Paul Desmarais, gendre des jubilaires lut l'épître. M. et Mme A. Trudeau renouvelèrent leurs engagements et présentèrent les offrandes. Mme Joël D'Auteuil exécuta plusieurs beaux morceaux à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle du Centre Récréatif où de nombreux parents et amis vinrent saluer les héros du jour. Mme Diane Desmarais, fille aînée des jubilaires, lut une adresse.

Durant la soirée plusieurs messages de félicitations furent reçus dont un de M. Arthur Trudeau, d'Ottawa, frère du jubilaire.

M. et Mme Augustin Trudeau ont 4 enfants: Diane (Mme Paul Desmarais), Paulette (Mme Emile Préfontaine), Lucille et David ainsi que trois petits-enfants Mona, Lise, Denis Desmarais.

Les jubilaires remercient bien sincèrement leurs enfants d'avoir organisé cette belle fête ainsi que leurs parents et amis de s'être unis à eux pour cette heureuse circonstance. Un cordial merci à M. le Curé, aux religieuses d'Ile-des-Chênes pour avoir si bien décoré l'église, et aux religieuses de Lorette pour les jolis décorations de la salle.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses vœux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Laurent-G. Marcoux, rue Louis-Riel, St-Boniface, du 25 juin.

M. Léon Précourt, Saint-François-Xavier, du 25 juin.

M. Fernand Bernardin, rue St-Gabriel, St-Norbert, du 26 juin.

M. Paul Pelletier, rue Houde, St-Norbert, du 26 juin.

M. Robert-D. Asselin, rue Horace, St-Boniface, du 27 juin.

M. Lucien Fiola, rue Eugénie, St-Boniface, du 27 juin.

M. René Garand, chemin Elizabeth, St-Boniface, du 30 juin.

M. l'abbé Philippe Perron, Lorette, du 30 juin.

LA VILLE REINE

Suite de la page 8

une allure de plus en plus moderne: Avord Tower, le Regina Inn, l'Edifice du Téléphone, le Power Building et le Saskatchewan Center of the Arts en sont quelques exemples, auxquels s'ajoutent les bâtiments du campus universitaire.

Regina est aussi le siège du secrétariat provincial de l'A.C.F.C. et plusieurs organisations francophones très actives gravitent autour du centre social Mathieu, où se trouve aussi l'église St-Jean-Baptiste, paroisse nationale des Canadiens français de Regina. Mentionnons le cercle de l'A.C.F.R. (association Canadienne-Française de Regina), le Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb, l'Alliance Française, les Femmes Canadiennes-Françaises, les Dames de l'Autel, le Jardin Mathieu et l'école St-Pie-X, école séparée où les matières sont maintenant enseignées en français en 1ère et 2e années.

Plus récemment, l'Association France-Canada de la Saskatchewan a été fondée et tient ses réunions au Centre Bilingue de l'Université. Il y a aussi le Théâtre Amateur Français de Regina qui a été nouvellement créé.

Regina est enfin très connu pour son Wheat Pool, la coopérative de grains la plus importante au monde qui possède un millier d'élévateurs en Saskatchewan.

Plusieurs raffineries d'huile sont aussi établies à Regina, qui est le centre d'affaires le plus important du sud de la province.

Communiqué

STE-AGATHE

DEPART

M. l'abbé Adélard Couture, ancien curé est venu célébrer la messe le vendredi 11 juin aux intentions de Soeur Pauline Saurette, qui quittera la paroisse à la fin de l'année scolaire après avoir été directrice de l'école.

Tous les élèves se réunirent au gymnase pour présenter une gerbe de fleurs variées et une bourse à Soeur Pauline en gratitude de ses services rendus.

FETE SPORTIVE

Le succès de la fête sportive du dimanche 6 juin, à Ste-Agathe, a été une récompense pour les hommes de la paroisse qui se sont dépensés sans compter pour organiser cette fête et aménager le nouveau terrain d'une façon admirable. Les Bisons de Ste-Agathe sont sortis vainqueurs (13 à 8) contre les joueurs de la Municipalité Macdonald, leurs invités.

Le ruban traditionnel d'inauguration fut coupé par M. Marc Smerchenski, député pour le comté de Provencher. La première balle fut lancée par M. Billy Bower. Le receveur était M. Dwight Swanson, et le frappeur, M. Jack Murta, député pour le comté de Lisgar.

Le président du club sportif de Ste-Agathe M. Albert Bilodeau, dit le mot de bienvenue et présenta le maître de cérémonies, M. Napoléon Comeau. Les invités d'honneur étaient le Docteur Richard Roy, MM. Euclide Ollivier, Jos Joyal, Léo Lemoine, Emile Joyal, Cleon Bonver, Donat Bilodeau, Walter Caswell et Alex. Lemoine.

EVENEMENT SENSATIONNEL

Un événement sans précédent s'est réalisé pour 16 élèves de la IXe année de l'école de Ste-Agathe. Leur institutrice, Mme Alice Labelle; le commissaire de la Division Scolaire Rivière-Rouge, M. Léon Courcelles (chauffeur de l'autobus) et sa femme, aide responsable adulte, sans aucune subvention, sont parvenus à organiser un voyage éducationnel dont ils rêvaient depuis longtemps.

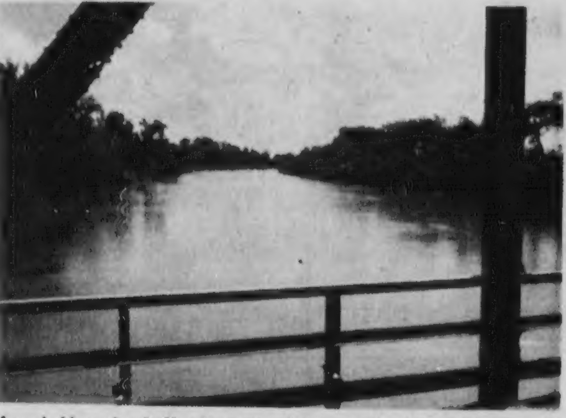
Ils sont partis le samedi matin 12 juin, à destination de Jasper avec un plan d'arrêts à maints endroits et voyage de retour par les Etats-Unis.

SOIREE SOCIALE

Une soirée sociale avait lieu au centre récréatif et culturel de Ste-Agathe, le vendredi 11 juin, en l'honneur de M. Joseph Lecuyer et de Mlle Yvette Levesque à l'occasion de leur prochain mariage.

MALADES

Prompt rétablissement à M. Arthur Péloquin, patient à l'hôpital Victoria depuis le samedi 12 juin, et à M. Auguste Brémault, hospitalisé à Ste-Anne le mardi 15 juin.



La rivière Assiniboine vue du pont de la baie St-Paul.

Un deuxième prix pour Saint-Boniface

La Commission scolaire de St-Boniface a remporté le deuxième prix ($750) offert par l'Encyclopédie Britannica aux commissions scolaires qui ont accompli le plus de progrès dans l'organisation des bibliothèques de leurs écoles élémentaires.

Le premier prix ($1,000) a été décerné à la division scolaire de Lethbridge et le troisième prix ($250), à la commission scolaire R.C.S.S. de Sudbury.

Le concours a été jugé par un comité spécial nommé par l'Association canadienne des bibliothèques des écoles élémentaires.

Étude sur le revenu

Le ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin a annoncé que le gouvernement du Manitoba entreprend des démarches afin d'élaborer les modalités d'une étude d'efficacité ayant trait au système du revenu annuel assuré.

Le programme sera introduit dans une région spécifique de la province où les modalités du système des revenus assurés ont été complétées afin d'en montrer la validité et d'élaborer des moyens efficaces d'opération dans le cadre d'une plus grande politique sociale.

Aide aux réfugiés du Pakistan

Les évêques canadiens et l'Organisation canadienne pour le Développement et la Paix ont versé récemment la somme de $60,000 en aide aux réfugiés du Pakistan Oriental en Inde.

La recette gagnante

Mme León Cancade, du 505, rue Des Meurons, a gagné le CONCOURS DE RECETTES lancé récemment par notre journal. Mme Cancade s'est donc mérité un "souper pour deux" au restaurant de haute distinction LA VIEILLE GARE. Le journal remercie tous les participants à ce concours et le comité des juges (Sr Alice-de-Jésus, Mme M. Forest, MM. Joseph Pelland et Joël Toulemont) qui a généreusement consenti à choisir la recette gagnante que nous publions ici même aujourd'hui.

boudin blanc à l'ancienne

Pour 4 à 5 personnes

- 2 lb d'épaule de porc frais (1ère qualité)
- 3 cuillerées à thé de sel iodé
- 1 cuillerée à thé de poivre noir
- 2 oignons moyens
- 3 feuilles de laurier
- 4 boyaux de porc (votre boucher vous en procurera)

Hacher très fin la viande au couteau (et non au hache-viande). Hacher également très fin les oignons. Hacher le laurier. Mélanger bien le tout et mettre en boyau avec un boudinier (espèce de tuyau et d'entonnoir). Ne pas remplir les boyaux trop durs car la viande va gonfler au début de cuisson. La cuisson peut se faire simplement à l'eau ou mieux encore dans un bouillon de boeuf préalablement cuit. Durée de cuisson: 1 heure 15 à 1 heure 30.

ATTENTION en le retirant de la cuisson car il se casse facilement, ce qui lui ferait perdre sa saveur et sa présentation.

Il peut être servi chaud ou froid.

Garniture - pommes mousseline - compote de pommes.

N.B.--Flambé au whisky-c'est un délice. Vins d'accompagnement - Muscadet - vins rosés de Provence.

Émissions spéciales et changements apportés à l'horaire de base

SAMEDI 26 JUIN

2 heures
*Les animaux chez eux.
5 h 30
*Mes trois fils.
8 heures
*Les grands films. "La louve solitaire". Drame policier. Une femme se sert de ses talents de trapéziste pour effectuer des cambriolages. La police lui tend un piège puis exige sa collaboration dans un plan conçu pour compromettre un diplomate impliqué dans un trafic de drogues. (France 1967).
11 h 35
*Cinéma. "Le chevalier de Maupin". Drame. A la suite d'une guerre avec l'Autriche, une jeune et jolie aristocrate prend l'habit d'un abbé pour échapper à la horde ennemie. Le hasard fait qu'elle doit s'enrôler dans les bataillons sous le nom de Théodore. (France 1966).

DIMANCHE 27 JUIN

8 h 30
*Les Beaux Dimanches. "Ethiopie: empire secret". L'Ethiopie, ses coutumes qui remontent à l'Ancien Testament et sa vie moderne.
9 h 30
*Les Beaux Dimanches. "Philippe Entremont". Récital de celui qu'on a surnommé le "Titan du piano".
11 h 30
Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui. "La dame sans camélias". Drame psychologique. Une actrice obtient de grands succès dès ses premiers films. Par ses dons physiques surtout. Son metteur en scène l'épouse bien qu'elle ne l'aime pas. Il devient jaloux et ne veut plus qu'elle se montre aux foules dans des films légers. (Italie 1960).

LUNDI 28 JUIN

11 h 30
Cinéma. "Tempête sur Ceylan". Film d'aventures. En 1950, un célèbre temple bouddiste à Ceylan a été détruit par un terrible tremblement de terre. Avec lui a disparu un bouddha d'une valeur inestimable. (Germano-italo-français 1964).

MARDI 29 JUIN

11 h 30
Ciné club. "Ma nuit chez Maud". Conte moral. Un ingénieur de 32 ans qui a beaucoup vécu à l'étranger suit de loin une jeune fille: chaque fois qu'il l'aperçoit, il a l'impression qu'elle sera la femme de sa vie. Il rencontre un ami qui l'amène dîner chez sa maîtresse. Celle-ci est médecin et divorcée. (France 1969).

MERCREDI 30 JUIN

11 h 30
Cinéma Canadien. "Le règne du jour". Etude de moeurs. Un habitant de l'Ile-aux-Coudres part avec sa femme en France à la recherche de ses ancêtres. (1967).

JEUDI 1er JUILLET

6 h 30
Format 30.
11 h 30
Cinéma. "Le général Della Rovere". Drame psychologique. L'action se passe à Gênes en 1944. Un homme vit d'expédients et exploite les familles de partisans capturés par l'ennemi. Arrêté par la police allemande, il accepte, pour échapper à la mort, d'être emprisonné sous un nom d'emprunt. (Franco-Italien 1959)

VENDREDI 2 JUILLET

8 heures
*Tang.
8 h 30
*Plein feu...
9 heures
*Mini chaud.
9 h 30
Cent mille chansons.
10 heures
Format 60.
11 h 30
Cinéma. "Sourires d'une nuit d'été". Etude de moeurs. Un homme a épousé une jeune fille de 16 ans. Son fils de son premier mariage, étudiant en théologie, est en visite chez lui. Le père est soucieux puisque voilà deux ans qu'il est marié, et sa jeune épouse n'a jamais vraiment été sa femme. (Suédois 1955).

CBWFT

HORAIRE DE BASE
(Été 1971)

SAMEDI

1.30	Education au grand air.
2.00	*La vie qui bat.
2.30	Pépinot.
3.00	*Tour de terre.
3.30	*Fanfreluche.
4.00	*Lassie.
4.30	Rue de L'Anse.
5.00	100 millions de jeunes.
5.30	*Rinaldo Rinaldini.
6.00	Mon pays et le sien.
6.30	Revue de la semaine.
6.35	*Atome et galaxies.
7.00	*Tarzan.
8.00	*Les grands films.
10.00	Le monde la caricature, avec Normand Hudon.
10.30	Des jours et des hommes.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	Politique fédérale.
11.35	Cinéma.

DIMANCHE

1.30	Les visages de l'Eglise.
2.30	*Univers des sports.
4.00	*Les As des quilles.
5.00	Documentaire canadien.
6.00	5 D.
6.30	*Invitation au loisir.
7.00	*Quelle Famille.
7.30	*Zoom en liberté.
8.30	*Les Beaux Dimanches.
10.30	Le professeur Guillemin.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	*Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.

LUNDI

2.00	*Les animaux chez eux.
2.30	*Pensez vite.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Woody le Pic.
5.00	*Perdus dans l'espace.
6.00	*Taxi dans les nuages.
6.30	Dossiers.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Sol et gobelet.
8.00	*Ma Sorcière bien-aimée.
8.30	*Les 3 As.
9.00	*Prise 1. Variétés.
9.30	*Les Espions.
10.30	*Son et image.
11.00	Téléjournal National et sport.
11.30	Cinéma.

MARDI

2.00	*Le Monde en liberté.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Grujot et Délicat.
5.00	*Daniel Boone.
6.00	*Les Lois de la brousse.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	La Dynastie des Forsyte.
8.30	Avec André Guy.
9.00	*Moi et l'Autre.
9.30	Le Grand Nord.
10.00	*L'homme et ses inventions.
10.30	*Atome et Galaxies.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Ciné Club.

MERCREDI

2.00	*Histoire d'une ville.
2.30	*Pensez vite.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Picolo.
5.00	*Walt Disney présente.
6.00	*Gori le diable.
6.30	A propos.
6.45	Téléjournal et sport.
7.00	*Baseball.
9.30	*Soirée canadienne.
10.00	Télé-Archives.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma canadien.

JEUDI

2.00	Le Français d'aujourd'hui.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Le Major Plum Pouding.
5.00	*Bugs Bunny.
5.30	*Fifi Brindacier.
6.00	Un enfant parmi tant d'autres.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Billet de faveur. "Les grandes vacances".
9.30	Prenez le volant.
10.00	*Musique folle des années sages.
10.30	Jean Vilar.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Cinéma.

VENDREDI

2.00	*Le Vieux Montréal.
2.30	*Pensez vite
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Service secret.
5.00	*Voyage au fond des mers.
6.00	*Skippy.
6.30	Gros Plan.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*La Soeur volante.
8.00	Tang.
8.30	*Plein feu l'aventure.
9.00	Mini chaud.
9.30	*Cent mille chansons.
10.00	Format 60.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma.

À Lorette

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ubald Désorcy

En ce beau jour ensoleillé du 5 juin 1971, M. et Mme Ubald Désorcy, de Lorette, Manitoba, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. La fête commença à 4 heures de l'après-midi par une messe concélébrée dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, par les abbés Henri Perron, ancien curé de la paroisse, Réginald Prescott, curé actuel, et Gédéon Trudeau, neveu des jubilaires. M. et Mme Ubald Désorcy firent leur entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme Henri Désorcy, nièce des jubilaires. Durant la messe il y eut du beau chant très bien exécuté par Mlle Colette Dubois et Mme Henri Désorcy. Dans son homélie, où il sut y mettre un peu d'humour, l'abbé H. Perron fit remarquer que les jubilaires ont voulu commencer cette fête par un acte de reconnaissance et d'action de grâces au Seigneur, pour tous les bienfaits reçus durant ces cinquante années de mariage et fit ressortir les qualités d'âme et de coeur des jubilaires. La sortie de l'église se fit au son d'une marche solennelle et tous se dirigèretn vers la salle paroissiale où un succulent souper les attendait.

Dès que les invités furent à table, à la demande de M. Henri Désorcy, agissant comme maître de cérémonies, un "toast" fut porté à l'endroit des héros de la fête, par M. Geo. Trudeau. Pendant le souper, les petits enfants des jubilaires rendirent un chant où Ubald et Alphonsine, son épouse, y passèrent ainsi que chacun de leurs enfants. Ce chant composé pour la circonstance par deux de leurs enfants, Sr Florence et Ida (Mme Aimé Landry), fut bien dirigé et accompagné à la guitare par Mlle Collette Dubois. A la fin du repas M. Louis Marcoux, préfet de la Municipalité Taché, les abbés H. Perron, R. Prescott et G. Trudeau, à tour de rôle firent l'éloge des jubilaires pour leur bon exemple, leur vie vraiment chrétienne et leur esprit de charité, en y mêlant quelques traits humoristiques. Ensuite M. H. Désorcy fit la lecture des télégrammes et messages reçus de MM. P.-E. Trudeau, Ed Schreyer, René Toupin, de S. Exc. le lieutenant-gouverneur W. J. McKeag, de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, de Mgr Chs Désorcy, M. Alfred Landry et Sydney Spivak. Le maître de cérémonies fit aussi mention de la bénédiction apostolique reçue du Souverain Pontife, Paul VI.

Puis vint une adresse exprimant finement la reconnaissance des enfants à l'endroit des jubilaires, composée et lue par Sr Florence Désorcy, s.j.s.h., leur fille, venue d'Afrique pour cette célébration.

Ce fut ensuite le tour de M. Ubald Désorcy qui se leva au milieu d'acclamations et, bien que gagné par l'émotion, sut adresser ses remerciements à tous et chacun.

La fête se termina par une soirée dansante aux doux accents de la musique d'un orchestre renommé.



Tiens, goûte comme c'est bon le pain chaud de chez nous! semble dire André Granger (à gauche) à son ami Gérard Gauthier, au pique-nique de La Broquerie.

À Aubigny

Une soirée sociale, organisée par le Conseil Etudiant en l'honneur des finissants du cours secondaire eut lieu en la salle de St-Jean-Baptiste.

Parmi les finissants on en remarquait quatre d'Aubigny qui reçurent leurs diplômes en art technique (O.T.C.) . Ce sont Louise Ritchot, fille de M. et Mme Joseph-Hector Ritchot; Paul Godard, fils de M. Philias Godard; Dominique Ritchot, fille de M. et Mme Joseph-Hector Ritchot, et Paul Saurette, fils de M. et Mme Georges Saurette.

DIVERS

M. Norbert Deurbrouck a reçu un diplôme de "taxidermy".

Mlle Debbie Bouchard a gagné le prix de $20.00 pour avoir eu le plus grand nombre de commanditaires et pour avoir recueilli le plus d'argent lors du marcheton du 22 mai.

ST-MALO

FILLES D'ISABELLE

Le dimanche 13 juin, en la fête du Saint-Sacrement, eut lieu l'initiation des Filles d'Isabelle. Cinq nouvelles recrues du Cercle de Saint-Malo et quatre du Cercle de St-Boniface furent accueillies chaleureusement dans notre groupe au cours d'une cérémonie simple et significative.

Plusieurs des membres assistaient à l'initiation. Nous avons surtout apprécié l'honneur de la présence de notre aumônier, M. l'abbé Robert Nadeau.

La journée est superbe, le soleil brille magnifiquement, les oiseaux et la brise semblent chanter des airs de fête lorsque nous nous dirigeons vers notre belle grotte de Lourdes pour le pèlerinage des Filles d'Isabelle et leur famille.

A 4 heures de l'après-midi la messe fut célébrée à la grotte par notre aumônier qui donna aussi l'homélie appropriée à l'auditoire. Nos voix accompagnées à l'orgue par Mme Simone Gosselin (née Desrosiers) et aussi par le bruit des autos sur la route, exécutent avec dévotion: "Seigneur, prends pitié, le Sanctus, et l'Agnus Dei", ainsi que quelques cantiques. La quête durant la messe a été offerte pour l'entretien de notre grotte. Dans l'assistance nous remarquions Mme Weicker de Somerset, ex-régente provinciale accompagnée de son mari.

Après la messe un délicieux repas et une réception exquise réunissaient parents et amis dans la salle paroissiale. Pendant le repas un toast fut offert aux nouvelles initiées par Mme Bertrande Desrochers.

Puis vinrent les chants et les compliments: Mme Anastasie Lambert dédia son chant en l'honneur des papas à l'occasion de la fête des pères. Le chant des Filles d'Isabelle et une nouvelle composition lyrique pour la circonstance furent entonnés par toute l'assistance. Mme Armande Marion, régente, félicita les nouveaux membres et remercia tous ceux et celles qui n'ont épargné ni leur temps ni leur fatigue pour faire de cette journée un succès. Merci aux Messieurs Forest qui, comme toujours, ont fait leur large part. Nous sommes des habituées de leur beau zèle qui ne compte ni leur peine ni les distances. Merci à tous les braves chanteurs.

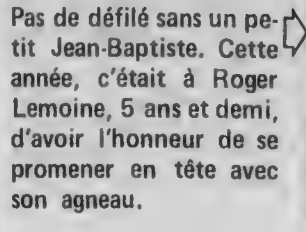
Mme Bertrande Desrochers, régente du Cercle de St-Boniface, et Mlle Colette Huot, régente provinciale, se joignirent à la régente de St-Malo pour offrir leurs souhaits.

Selon les témoignages recueillis par Mme Armande Marion tous se sont accordés à dire que tout s'était parfaitement passé en louange de notre Cercle et en l'honneur de St-Malo.

Nous profitons de ce compte-rendu pour ajouter nos souhaits de bonnes vacances à toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba.



Trois prises! Décidemment, il y a encore du chemin à faire avant de jouer pour les Expos!



Pas de défilé sans un petit Jean-Baptiste. Cette année, c'était à Roger Lemoine, 5 ans et demi, d'avoir l'honneur de se promener en tête avec son agneau.



Les Guides de La Broquerie ont fait bonne figure dans le défilé de dimanche dernier.





Huit jeunes de Lorette en stage de musique au "Peace Garden"

La Fanfare de Lorette a joué son dernier concert de l'année scolaire le vendredi 11 juin en l'école Lagimodière, sous la direction de M. Louis Speilers. Une nombreuse assistance était venue applaudir les musiciens, lorsqu'ils exécutèrent le "Rythm Master" qui eut un vrai succès.

Il y eut distribution de trophées et de bourses pour une semaine d'entraînement musical au camp international de la musique à "Peace Garden", Dakota Nord, décernés comme suit: trophée du meilleur musicien de l'année, Ellette Desrochers; trophée du "junior band", Kathleen Balaz; bourse du comité des parents, Martha Vanosch; bourse du magasin Ray Hamerton de Winnipeg, Guy Bédard; instrument donné par Ray Hamerton music store, Ken Birchall; bourses du comité estudiantin, Doris Bohémier, Martha Vanosh, Simone Desrochers et Monica Augustine.

Cette année, huit élèves iront pour une semaine d'instruction à Peace Garden. Ce sont Liliane Bohémier, Catherine Augustine, Monica Augustine, Doris Bohémier, Martha Vanosch, Simone Desrochers, Guy Bédard et Kenneth Birchall.



QUESTIONS & RÉPONSES

Q Qu'entend-on par Assurance-automobiliste Autopac?

R En vertu du système Autopac, tous les propriétaires de Véhicules automobiles et tous les titulaires de permis de conduire au Manitoba se partageront le coût de l'assurance et des sinistres. La prime "Autopac" est repartie en partie sur votre permis de conduire et en partie sur les plaques d'immatriculation de votre véhicule automobile. L'assurance "Autopac" distribue les charges équitablement entre les deux causes principales d'accidents; le conducteur et le véhicule.

Q Quelle est la garantie précise dont je profite grâce à la portion de la prime d'assurance "Autopac" que je paie en même temps que mon permis de conduire.

R En vertu du système Autopac, vous êtes assuré lorsque vous conduisez un véhicule automobile quelconque immatriculé au Manitoba indépendamment de votre âge et de votre casier d'automobiliste. En outre, par son système de torts non retenus l'assurance-automobiliste "Autopac" fournit aux conducteurs manitobains opérant à l'extérieur du Manitoba un véhicule automobile immatriculé n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis d'Amérique, des avantages médicaux, une rente en cas d'invalidité et des prestations de décès.

Q L'assurance "Autopac" n'entrant en vigueur que le 1er novembre 1971; pourquoi est-ce que je dois verser ma prime d'assurance-automobiliste le 1er juin 1971?

R Le versement que vous faites le 1er juin est égal au coût de votre prime d'assurance "Autopac" établi au prorata du 1er novembre 1971 jusqu'à la prochaine date de renouvellement de votre permis de conduire. Bien que le paiement en soit fait dès le mois de juin, vous ne versez malgré tout que la valeur de la prime ainsi calculée au prorata. Ce versement par anticipation élimine la nécessité de faire un second envoi de lettres à tous les titulaires de permis de conduire au Manitoba, ce qui a permis de réduire les frais d'administration, donc une économie pour le consommateur sous la forme d'un prix plus équitable pour l'assurance automobile.

Q Lorsqu'un Manitobain, titulaire d'un permis de conduire, ne possède pas son propre véhicule automobile, quel avantage tire-t-il de l'assurance-automobiliste "Autopac"?

R L'avantage fondamental que possède tout Manitobain, titulaire d'un permis de conduire mais n'étant pas propriétaire d'un véhicule automobile, réside dans le fait qu'il est en mesure de conduire un véhicule quelconque enregistré au Manitoba et, durant ce temps, d'avoir droit à tous les avantages qui sont rattachés à l'assurance "Autopac". Les dommages corporels qu'ils viendraient à subir sont également couverts par le système à torts non retenus lorsqu'il conduit un véhicule qui est immatriculé dans une autre province que le Manitoba.

Q Pourquoi le coût des nouveaux permis de conduire diffère-t-il d'une personne à l'autre?

R De nombreuses variables entrent dans l'établissement du coût des nouveaux permis de conduire. En vertu du système de renouvellement à la date anniversaire vous aurez à verser un montant proportionnel à la période qui va s'écouler jusqu'à votre prochaine date de renouvellement. Le permis "chauffeur" coûte un dollar de plus qu'un permis de conduire ordinaire pour une période de douze mois. Les personnes qui ont perdu six points de pénalité, ou plus, devront verser des primes supplémentaires en vertu de l'assurance-automobiliste. Les personnes de moins de 25 ans paient également des primes différentes. Si, après avoir comparé votre permis de conduire avec celui d'une personne ayant la même date de renouvellement et le même nombre de points de pénalité vous trouvez que le coût indiqué sur votre demande de permis est différent du sien, vous devriez prendre contact avec le Bureau de renseignements d'Autopac et nous nous chargerons de rectifier la situation pour vous.

Q Qu'entendez-vous par "Renouvellement au jour anniversaire de naissance"?

R Votre prochain permis de conduire entrera en vigueur le 1er juillet 1971, à compter de cette date, le renouvellement se fera pendant le mois de votre anniversaire qui suivra le 1er novembre 1971. Le permis de conduire qui vous sera alors remis sera valide pour une période de douze mois et votre date de renouvellement personnelle tombera tous les ans au cours de votre mois anniversaire. Toute augmentation ou réduction de vos points de pénalité sera prise en considération à ce moment-là.

Q Pourquoi les conducteurs qui ont six points de pénalité ou plus doivent-ils payer des primes supplémentaires sur leur assurance-automobiliste "Autopac"?

R Les points de pénalité sont, en ce qui a trait à l'assurance, déterminés par les infractions au code de la route et les condamnations en vertu du code criminel. Des points de pénalité sont imposés au conducteur lorsque l'accident qu'il a causé résulte d'une infraction au code de la route. Par contre lorsque l'accident est le résultat d'une erreur humaine, aucun point de pénalité n'est imposé. Les statistiques prouvent qu'il existe une relation marquée entre les accidents et les infractions au code de la route. Le système de points de pénalité est le moyen le plus équitable de pénaliser les conducteurs qui causent les accidents.

Q Le conducteur qui passe une année sans aucune condamnation (donc ayant droit à prime plus faible) et que cette année se termine au 1er novembre recevra-t-il une certaine considération?

R Oui, une procédure spéciale a été prévue à l'assurance "Autopac" pour les conducteurs qui tombent dans cette catégorie. Tout conducteur qui passe une année sans condamnation et que cette année se termine entre maintenant et le 1er novembre 1971 recevra d'office un remboursement égal à la différence entre le montant versé en fonction de son casier d'automobiliste actuel et le montant qu'il aurait dû payer pour son casier au 1er novembre 1971.

Q Est-ce que les conducteurs doivent verser les primes supplémentaires "Autopac" en une somme globale, ou peuvent-ils les échelonner sur une certaine période?

R Les conducteurs manitobains qui doivent verser des primes supplementaires "Autopac" supérieures à $25.00 peuvent choisir de différer le paiement de la portion de prime qui dépasse $25.00 jusqu'au 31 octobre 1971. Par exemple, un conducteur qui doit verser une prime supplémentaire de $120.00 peut décider de payer $25.00 au 30 juin et les $95.00 restant au 31 octobre. Le coût du permis de conduire et la prime de base modique de l'assurance "Autopac" doivent être payés pour le 30 juin. Les conducteurs qui aimeraient à prendre avantage de ce service sont priés de contacter le Bureau de renseignement d'Autopac.

Q De quoi se compose la prime de base totale de l'assurance "Autopac" pour une période de 12 mois?

R La prime de base totale de l'assurance "Autopac" provient de deux domaines, la portion versée avec vos plaques d'immatriculation et la portion payée avec votre permis de conduire. Dans le cas d'une famille, la prime d'assurance "Autopac" comprend la prime versée avec les plaques d'immatriculation du véhicule automobile et les primes payées avec chacun des permis de conduire de la famille.

Q Quand mon permis de conduire actuel arrive-t-il à expiration?

R Le 30 juin 1971.

Toutes les demandes de renouvellement doivent être présentées à votre bureau local ou à votre agent des services d'immatriculation des véhicules automobiles le 30 juin 1971 au plus tard.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS D'AUTOPAC – Les personnes domiciliées au Manitoba, mais résidant en dehors du Grand Winnipeg sont priées de s'adresser au : Bureau de renseignements d'Autopac, 1075, avenue Portage, Winnipeg. Celles qui résident dans les limites du Grand Winnipeg peuvent écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphoner à :

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS D'AUTOPAC

786-4411



un service de la

RÉGIE DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DU MANITOBA

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DIVERS

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

GÉNÉALOGIE 'BOULET' de l'Ouest canadien 1662 - 1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à: Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask.
9-682-12 C

ARBRES EMONDES ou déracinés, jardins cultivés. Travail garanti, exécuté par personne possédant un permis. Composer: 256-4193.
5-635-JNO.

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

GUILDE DE L'ART organisation de vente par correspondance de reproductions de tableaux à prix populaires cherche agent exclusif. Lettre avec réf. et cur. v. à Guilde de l'Art, 3447, rue St-Hubert, Montréal 132, Qué.
10-697-12C.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
11-704-JNO.

ON DEMANDE

Homme seul et tranquille désire logis meublé de 3 à 3 1/2 pièces au 1er étage ou sous-sol dans St-Boniface ou St-Vital. Composer: 783-6555 avant 4 h p.m.
12-712-12C.

DESIRE LOUER maison de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou dans les environs pour 15 septembre ou 1er octobre. Composer: 247-5741.
12-710-JNO.

À VENDRE

St-Malo. Lot de choix. 1/3 d'acre. Face à la plage. Egouts et citerne. Appelez Winnipeg: 339-1582.
9-689-12 C

Duplex à St-Boniface. Logis, 3 pièces au 2e; logis, 6 pièces au 1er. Grande cour, jardin, garage, atelier. Lot: 66'. Pas d'agent. Composer: 233-6148.
9-680-12 C

A St-François-Xavier, 18 milles à l'ouest de la ville. Epicerie avec restaurant et équipement moderne complet. Grand logis de 6 pièces attenant. Situé sur lot d'environ une acre. Composer: 1-864-2489.
12-714-13C.

A VENDRE CAMION ET ROUTE DE TRANSPORT - (Permis PSV). Transport général. Pour plus de renseignements, contactez Raymond Petit, Ile-des-Chênes, Manitoba. Tél: 1-878-2237.
12-715-12C.

Magasin général moderne dans le sud central du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Maison moderne attenante, eau courante, chauffage à l'huile, 3 chambres à coucher. Bon district agricole. Religieuses enseignantes: anglais et français. Commerce établi depuis 60 ans.
Comptant requis: $25,000. S'adresser à: Boîte 693, La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.
10-693-17P.

Ameublement complet pour 6 pièces. Aussi, Cadillac '66 décapotable, et bateau avec moteur et remorque. S'adresser à :257 Speers Rd. Tél: 253-5637.
11-707-12C.

Robe longue de mariée, avec traîne et manches courtes. Grandeur 14. Prix: $15.00. Composer : 1-758-3346 entre 5 h et 6 h p.m.
11-706-13P.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Ferme à 1 mille du village. 141 acres, foin et récolte, animaux et machineries inclus. S'adresser à Arsène Girardin, St-Claude, Man. Tél: 379-2570.
11-705-12P.

À LOUER

Rue St-Jean-Baptiste. Maison de 7 pièces. Composer: 256-9183.
12-711-12C.

Garçonnière (batchelor suite). S'adresser à 248, rue Traverse.
12-718-12C.

Salon de coiffure avec équipement complet. Composer: 247-2456 après 6 heures.
12-717-12C.

Logis de 3 pièces dans Duplex. Poêle et réfrigérateur inclus. Entrée privée. Chauffage: eau chaude. Libre. S'adresser à : 109, rue Marion. Tél: 233-6464.
12-716-13C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE BERRY
Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire. Appeler Marc. Bergeron 452-6959.

RUE COTE
Maison en stuc. 1 1/2 étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE DOLLARD
Duplex en stuc, 4 et 3, garage. Comptant requis: $3,500. Appeler Ted. Vermette: 247-3694.

RUE PORTLAND
St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus.

RUE DESCHAMBAULT
Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holophis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

CENTRE DE ST-BONIFACE
Propriété commerciale. Restaurant et fabrication de viandes en conserve. Logis moderne de 5 pièces, 3 chambres à coucher attenant, et salle de récréation. Propriétaire vendrait le tout complet ou séparément et considérerait échange sur maison à St-Boniface. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

PARC WINDSOR
Près école et autobus. Duplex moderne contigu (side by side). 1 an. Logis de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Beaucoup d'armoires. Cuisine finie en tuiles de céramique. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Sous-sol séparé. Loyer mensuel: $320.

PARC WINDSOR
Ch. Lochmoor. Maison à niveaux variés. 5 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger. 1er hypothèque à 6 1/2 p.c. Plein prix: $23,900.

ST-BONIFACE
Commerce. Garage très bien situé. Gros chiffre d'affaires. Vente d'essence etc. Raison de vente: santé. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

FORT ROUGE
Dorchester. Triplex complètement rénové à l'intérieur. Nouveau trottoir en béton. Revenu mensuel environ $345.00. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

Appeler: A. Ayotte 233-5845.
Larry Legros 253-9312
7-665-12C.

A VENDRE

Rue De La Morénie.
Duplex: 4 au 1er et 4 au 2e. En stuc. Complètement privé. Salle de récréation, grand lot, garage. Prix réduit. A termes.

Rue Desautels
Duplex: 3 au 1er et 3 au 2e. Complètement privé. Grand lot. Garage. Prix réduit à $10,900. A termes.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $10,500 à termes.

Tél: 284-7750
le soir: 474-2177
N.H. ALLAN & Co.
270, rue Lilac,
Winnipeg 9, Man.
4-625-J.N.O.

—La fidélité à la lumière reçue: tout est là ! (Charles du Bos)

FIDELITY TRUST
À VENDRE

PARC WINDSOR
Jolie maison à niveaux variés avec 3 chambres à coucher, salle de récréation, armoires encastrées et extras. Patio avec moustiquaires, et cour arrière clôturée. Pour plus de renseignements appelez Gérard Pelletier: 334-0112.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Près école Provencher. Maison de 3 chambres à coucher. Très beau lot boisé de 60'. Appelez Gérard Pelletier: 334-0112

ST-BONIFACE - $15,000.
Rue St-Jean-Baptiste. Duplex sur grand lot: 50' x 100'. Près des écoles et autobus. Logis de 2 chambres à coucher et salle de bains au 1er étage; logis de 1 chambre à coucher et salle de bains au 2e étage. 1 chambre à coucher au 3e. Cave à la grandeur. Meilleure offre. Pour plus de renseignements appeler Gerry Pelletier: 334-0112 ou Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE - $9,000.
Rue Horace. Bonne maison à très bas prix pour nouveaux mariés. 3 chambres à coucher. Sur lot de 33' x 120'. Rue tranquille près de l'école. Venez la visiter car elle doit être vendue au plus tôt. Appeler Flora Combot: 247-5918.

LORETTE - $6,500.
Maison de 4 chambres à coucher sur une acre de terrain. Eau courante: chaude et froide. Puits neuf et nouvelle fournaise. Autobus scolaire. Trois milles à l'ouest de Lorette sur chemin Dawson. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot: 247-5918.

LORETTE - $18,000.
Maison de 4 chambres à coucher sur 10 acres de terrain. Très bonne terre pour jardinage près de rivière. Autobus scolaire à la porte. 1/2 mille de Lorette sur chemin de l'autre côté de la rivière. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot 247-5918.

RUE AULNEAU - $26,900.
Maison de 2 logis qui peut être facilement convertie en 3 logis. Près de tout. Cave à la grandeur 3 salles de bains. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-12C.

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161 bl. Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT
Bungalow: 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Tapis mur à mur au salon. Porte coulissante ouvrant sur parterre. Grand lot. Propriétaire transféré. Possession le 15 juin.

TOUTES-AIDES
Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH OMER DOYON, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, marchand à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er août, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 18e jour du mois de juin, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire.

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

Vous êtes un succès? célébrez avec un PORTRAIT!
PHOTOGRAPHIE GALAXIE
représentant Laurent CHOUINARD,
Tél.: 233-4666

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 — **519, ch. Ste-Marie** — **Rés.: 233-3888**

RUE ESSEX -
Joli bungalow de 3 chambres à coucher situé sur lot de choix. Planchers de bois dur. Petite salle à manger. Soubassement à la grandeur. Garage. Taxes basses. Prix: $14,500. En très bon état.

RUE KITSON -
Triplex en très bon état nouvellement peint. Sonnerie d'alarme et chauffage au gaz. Revenu mensuel: $255. Lot 50'. Termes faciles.

ST-VITAL
Prix d'aubaine pour ce bungalow de deux chambres à coucher sur grand lot. Ce lot de 50' x 280' de profondeur doit être subdivisé pour nouvelle rue à l'arrière. Prix: $10,900.

ST-VITAL -
Ce petit bungalow de 5 pièces est très propre, très confortable pour une jeune famille ou couple retiré. Près de l'autobus, et du magasin. Réduit à $7,900. Paiements: $100 par mois. Venez le visiter dès aujourd'hui.

RUE NOTRE-DAME -
Joli bungalow d'une ou deux chambres à coucher. Taxes basses. Chauffé au gaz. Prix: $10,500.

MAISON DE REVENU - RUE FAUCETT -
Deux logis complètement privés. Soubassement à la grandeur avec salle de récréation. Près des autobus. Comptant requis: $1,000. Taxes: $340.

ST-VITAL -
Bungalow de trois chambres à coucher. Grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Chauffé au gaz. Garage. Le lot de 50' x 232' est un véritable petit parc. Non loin de l'école St-Eugène.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS
À MAURICE ET ALINE DANIS

RUE MARION - $35,000.
Propriété de valeur. 52' de frontage. Maison privée et atelier. Appeler Nap. Gagnon.

VILLAGE SWAN LAKE
Bungalow: 10 ans. Bien propre. 4 chambres à coucher. Eau courante. $15,950. Hypothèque de 8 p.c. au propriétaire. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE.
Epicerie. Appelez Nap. Gagnon.

ILE-DES-CHENES
Bungalow de 3 chambres à coucher. Garage, grand lot, cave à la grandeur. $15,900. Appelez Nap. Gagnon.

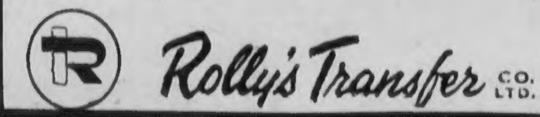
ELMWOOD - 512 CASTLE
Bungalow de 5 pièces. Garage. Plein prix: $5,900. Appelez Claude Bouchard.

NORWOOD - 65 LLOYD
Bungalow de 3 chambres à coucher et cave finie. Très propre. Appelez Nap. Gagnon.

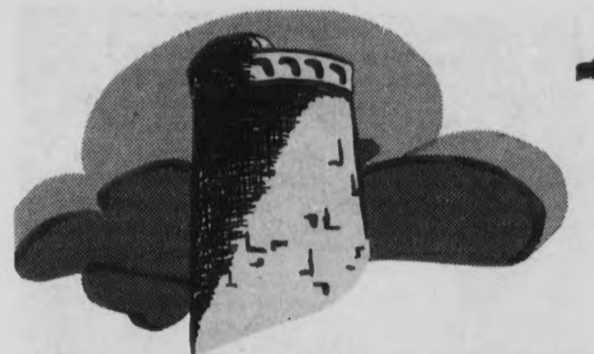
Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD. Tél: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — **Tél: 256-5869**



Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

2e épisode

Mrs. Winson reprit son récit; elle expliqua à sa fille que, par un passage secret, on arrivait dans une pièce de l'une des tours désaffectées du manoir de Versac. Deux tours subsistaient seules de l'ancien château fortifié et on ne les habitait plus depuis de longues années. Mais la propriété des châtelains du village avait conservé son nom de "Tours Rouges", elle se dressait au milieu de châtaigniers touffus, sur un petit plateau dominant la localité.

Depuis 1941, les Versac communiquaient par radio avec Londres et ils avaient organisé le passage de nombreux aviateurs par l'Espagne; ils avaient également entraîné des groupes de maquisards. Eric leur était envoyé pour leur fournir des instructions détaillées, sur le rôle que les résistants auraient à jouer, lors de la création d'un second front.

—La chambre de la tour, continua Mrs. Winson était un lieu de réunion idéal; elle comptait d'énormes murs, d'étroites fentes pour fenêtres et, de plus, elle possédait une seconde issue également secrète qui par un souterrain conduisait à une chapelle dans le parc. Ce souterrain avait été aménagé pendant la Révolution pour servir d'abri aux prêtres réfractaires. Nous yentreposions des armes et des munitions et naturellement nous l'utilisions pour entrer et sortir sans être vus.

Le visage de Mrs. Winson avait retrouvé toute sa juvénile animation. Claire se représentait avec un serrement de coeur la jeune fille aventureuse et vaillante que sa mère avait été en cette époque tragique.

—Afin d'augmenter notre sécurité et d'empêcher les curieux de tourner autour du manoir, les Versac ressuscitèrent une vieille légende: celle du fantôme chevauchant de nuit.

La malade décocha à sa fille un sourire malicieux et poursuivit son récit:

—Au XVIIIe siècle, Jeanne de Versac refusa d'épouser l'homme que son père lui destinait. Une nuit, elle s'enfuit à cheval pour rejoindre un garçon du pays dont elle s'était éprise, mais lorsqu'elle arriva sur le pont qui traverse la rivière de Pontarsac, celui-ci était gardé par des serviteurs de son père! Pour leur échapper, Jeanne tourna bride et obligea sa monture à sauter à quelques mètres de là par-dessus la rivière. Jeanne tomba à l'eau et se noya. Depuis lors, on prétendait que son fantôme hantait le parc. On entendait le bruit des sabots de sa monture martelant le sol le long de la rivière. C'est pourquoi les Versac décidèrent que dorénavant le fantôme de Jeanne chevaucherait principalement les nuits où l'on attendait des parachutages. Leur fils, Marc, âgé de douze ans, mais qui était déjà un excellent cavalier, jouait le rôle de fantôme. Personne n'osait approcher du manoir pendant ces nuits-là, je puis te le jurer! Un peu plus tard, Eric fut rappelé en Angleterre, un avion vint le chercher.

Les yeux de Mrs. Winson s'humectèrent à ce souvenir.

—Nous avions déjà décidé de nous marier, dès que la guerre serait finie. Quand ton père arriva en Angleterre, il nous envoya un message par radio pour nous rassurer sur son sort. Sais-tu ce qu'il avait choisi: "Le fantôme chevauche de nuit"! En l'entendant nous avons tous bien ri.

La malade garda un instant le silence, puis son visage s'attrista:

—Une fois Eric parti, la chance nous abandonna. Mon père et monsieur de Versac furent arrêtés. Moi aussi. Emile fut le seul épargné, parce que lorsqu'on est venu nous arrêter, il se trouvait dans le maquis, soignant les blessés après une escarmouche. Ton grand-père et le père de Marc ne revinrent jamais. Moi, je rentrai au pays... à la Libération mais il me fallut un certain temps pour me remettre.

Claire, la gorge nouée, entoura de ses bras les épaules de sa mère. Mrs. Winson n'avait jamais recouvré complètement la santé après cette année passée dans un camp de la mort. Si elle était si malade à présent, c'était parce que ces jours terribles lui avaient affaibli les poumons.

—Maman chérie, tu es fatiguée, chuchota tendrement la jeune fille. Tu me raconteras demain la suite de l'histoire. Je vais te donner ton remède et je t'apporterai une boule d'eau chaude dans quelques minutes.

—Merci, chérie, laisse la lumière, j'aimerais relire la lettre d'Emile.

Claire avait déjà posé la main sur la poignée de la porte lorsque sa mère dit, songeuse:

—Marc de Versac doit être un bel homme aujourd'hui; il avait fière allure, enfant, avec ses cheveux noirs touffus et ses yeux bruns pensifs. Pourtant, il n'y avait rien d'efféminé en lui! Son menton trahissait une volonté opiniâtre, le vrai menton des Versac! Quel courage et quelle sagesse il possédait déjà en ses jeunes années! Il est probablement marié aujourd'hui. Parle-lui de Marie Mangeon et d'Eric Winson, Claire, il se souviendra de nous, j'en suis sûre.

La jeune fille sourit bien que sa gorge fût serrée.

—Oh! maman, ne dis pas cela. Tu iras mieux, et je ne rencontrerai probablement jamais Marc de Versac.

—Je sens que tu le rencontreras, murmura Mrs. Winson.

Claire se hâta de refermer la porte, elle ne pouvait contenir ses larmes plus longtemps.

En décembre, l'état de Mrs. Winson s'améliora légèrement; elle put descendre au rez-de-chaussée le jour de Noël. Elle avait invité Tom et Elsie Bourne et leurs deux enfants.

Claire s'efforça de rendre cette fête la plus joyeuse possible, elle décora la maison et garnit l'arbre avec amour. Pour le repas, elle prépara une dinde et confectionna des pâtés et du pudding.

Pourtant, tandis qu'elle était assise dans la pièce éclairée où les bûches craquaient dans la cheminée, elle regarda les visages heureux des personnes qui l'entouraient, s'efforçant de graver dans son coeur, tous les détails de cette heure, car elle pressentait confusément qu'elle ne revivrait jamais un semblable Noël.

Janvier apporta avec lui la neige et le froid. Mrs. Winson dut, de nouveau, s'aliter. Claire ne quittait son chevet que pour aller faire des emplettes. Tom prit des dispositions pour que Jimmy puisse entrer au collège.

Un jour de mars, Mrs. Winson sourit au rayon de soleil printanier qui entrait par la fenêtre de sa chambre à coucher et mourut paisiblement peu après.

Plus tard, Claire se demanda souvent comment elle avait pu vivre les jours qui suivirent. Elle résolut les problèmes pratiques avec une sensation d'irréalité, qui endormait la douleur de son coeur brisé. Quand elle se tint près de la tombe de sa mère, elle eut l'impression que ce n'était pas elle, mais une autre personne. Le vent soufflait âprement, elle entoura de son bras les épaules de Jimmy qui sanglotait.

Ce ne fut que lorsqu'elle se retrouva dans leur maison vide, qu'elle prit pleinement conscience de la mort de sa mère et qu'elle sortit de son engourdissement. Les larmes qu'elle ne cherchait plus à retenir coulèrent sur son visage.

Tom et Elsie qui lui avaient témoigné un dévouement infatigable la laissèrent pleurer, puis ils les emmenèrent chez eux, Jimmy et elle, tandis que Mrs. Dennie, leur voisine, promettait de mettre de l'ordre dans la maison.

Les Bourne firent les démarches nécessaires pour vendre le cottage et les meubles; ils déposèrent dans une banque la plus grande partie de l'argent; cette somme servirait à payer les études de Jimmy. Claire rangea dans des caisses les livres et les menus objets qu'elle désirait conserver et Tom conduisit Jimmy au collège.

Un samedi après-midi, Claire accompagnée des Bourne lui rendit visite. Il était sur le terrain de sport, il avait l'air en parfaite santé et plein d'ardeur pour le jeu. Claire le quitta, triste, mais rassurée sur son sort.

Obéissant au désir de sa mère, elle avait écrit à son oncle. Elle éprouvait maintenant une réelle curiosité à l'idée de faire la connaissance de la seule famille qui lui restât au monde avec Jimmy. Mais elle ne pouvait s'empêcher de ressentir en même temps une certaine appréhension. Dans la lettre qui lui annonçait la mort de sa soeur Claire remerciait oncle Emile de lui offrir un foyer, mais elle insistait sur le fait qu'elle désirait travailler et garder son indépendance.

Oncle Emile lui répondit par retour du courrier. Il disait à sa nièce tout le chagrin éprouvé par lui et les siens de la mort de Marie; il ajoutait qu'il comprenait et approuvait la jeune fille de souhaiter ne pas être un fardeau pour une famille déjà nombreuse, mais la conjurait de se rassurer. Sa femme Henriette avait tant à faire avec ses cinq filles qu'elle serait heureuse qu'on l'aidât à répondre au téléphone, à recevoir les clients et à accomplir divers travaux

à suivre

"L'habitation de la semaine"

Ce beau duplex a été créé en inversant le modèle No 710 et en utilisant un mur commun pour séparer les deux sections. Remarquez que le garage a été omis dans le duplex mais il peut être ajouté, si désiré.

L'habitation de la semaine
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine "M - 383" Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer.................. exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

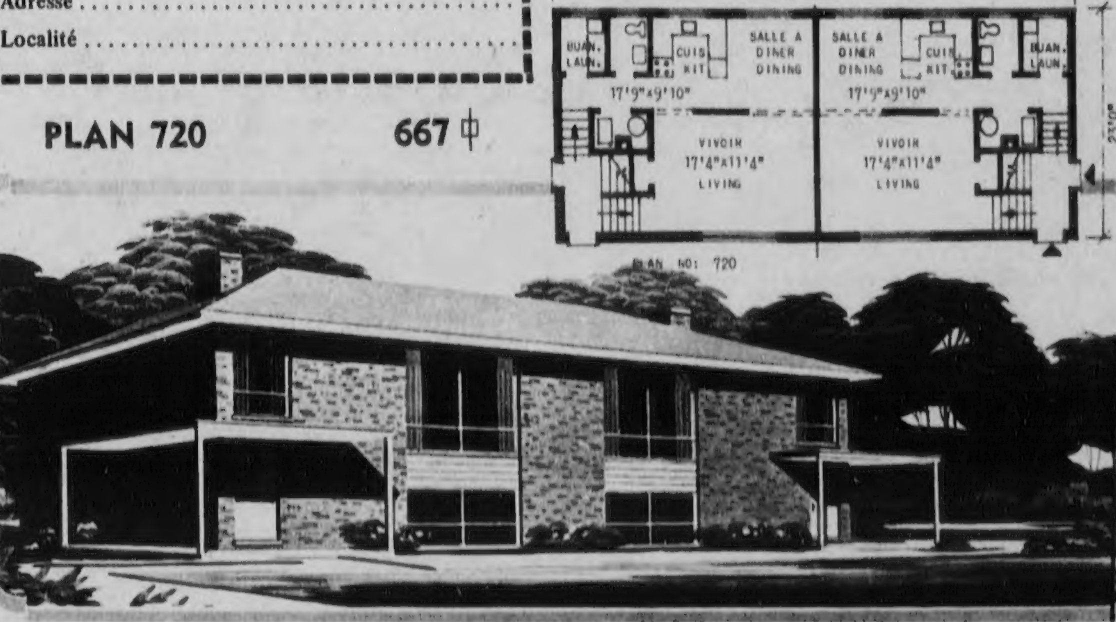
Nom ....

Adresse ....

Localité ....

PLAN 720 — 667 ¢

26'6" — 26'6"
CHAMBRE 10'3"x11'5" BED ROOM — BAIN BATH — CHAMBRE 11'8"x9'0" BED ROOM — CHAMBRE 10'3"x11'5" BED ROOM — BAIN BATH — CHAMBRE 11'8"x9'0" BED ROOM
CHAMBRE 13'6"x9'10" BED ROOM — CHAMBRE 13'6"x9'10" BED ROOM
23'0"
57'0"
BUAN. LAUN. — CUIS. KIT. — SALLE A DINER DINING — SALLE A DINER DINING — CUIS. KIT. — BUAN. LAUN.
17'9"x9'10" — 17'9"x9'10"
VIVOIR 17'4"x11'4" LIVING — VIVOIR 17'4"x11'4" LIVING
23'0"



Une clinique vétérinaire très moderne ouvre ses portes en juillet à St-Pierre

Une des premières cliniques gouvernementales à ouvrir ses portes sera celle du district de St-Pierre. La mise en opération débutera en juillet prochain. En effet, c'est la troisième clinique vétérinaire construite dans le cadre d'un programme mis sur pied l'an dernier par le département de l'agriculture de la province afin de faciliter les services vétérinaires à travers le Manitoba. Ce programme amènera la construction de 30 à 35 cliniques d'ici environ six ans; ces cliniques sont bâties par le gouvernement provincial avec l'aide des municipalités locales. Les buts de ce projet sont de promouvoir la pratique de la médecine vétérinaire, d'augmenter le nombre de praticiens pour le gros bétail et d'assurer aux fermiers un meilleur service.

La clinique vétérinaire elle-même est formée de deux bâtiments adjacents, un de 28' par 72' qui comprend une résidence et un bureau avec un dispensaire pour les médicaments. L'autre section, de 40' par 48' servira aux traitements des animaux. Elle comprend des compartiments pour vaches et veaux, une salle d'opération, un laboratoire, un chenil et une chambre d'autopsie. Cette construction d'acier est finie en ciment à l'intérieur; les camions de grosseur moyenne pourront y pénétrer pour décharger les animaux.

La clinique est bâtie à la charge du gouvernement, mais un groupe de municipalités locales et le village de St-Pierre ont eu à fournir le terrain, les services d'eau et d'égouts ainsi que les routes d'accès. Le maintien de la clinique sera assuré conjointement par le département de l'agriculture et les municipalités de DeSalaberry, Franklin, une partie de Hanover et une partie de Taché. Le département de l'agriculture espère que d'autres municipalités environnantes s'uniront à celles déjà comprises dans ce plan, de façon que chaque district puisse profiter de la clinique vétérinaire.

Les fermiers appartenant au district n'auront pas à payer de frais de service pour l'usage de la clinique. Cependant, ils devront payer pour le service du vétérinaire, celui-ci travaillant à son propre compte mais ayant l'usage de la clinique, comme les médecins ont usage des hôpitaux.

Une question qui revient sans cesse: Les vétérinaires iront-ils encore sur les fermes? La réponse est OUI. Le Dr J.-Louis Forgues, vétérinaire du district, estime que la moitié de son travail sera encore fait sur la ferme. Pour le fermier habitant dans une limite de 10 à 15 milles de la clinique, il n'y aura pas beaucoup de changements pour ce qui est du service vétérinaire. Il aura sans doute à amener sur place les petits animaux tels que veaux, porcs, etc. et occasionnellement le gros bétail souffrant de maladies chroniques ou nécessitant de la chirurgie. Pour les fermiers résidant dans un rayon de 25 à 50 milles, les vétérinaires espèrent avoir leur collaboration pour amener les animaux en autant que ceci est physiquement possible. Il en résultera une épargne d'argent pour le fermier, et de temps pour le vétérinaire.

La qualité des services rendus à la clinique sera donc meilleure grâce à un meilleur équipement, à des locaux adéquats et à un personnel entraîné.

L'établissement de ces cliniques vétérinaires constitue une grande étape en avant dans la promotion de la pratique vétérinaire pour le gros bétail. L'usage de locaux permettra aux vétérinaires de sauver plusieurs heures passées auparavant sur la route et, ainsi, attirera plus de nouveaux diplômés pratiquants dans la campagne.

L'éleveur y gagnera également. Il aura les services de laboratoire et d'autopsie à proximité; il épargnera sur le tarif imposé auparavant pour le millage; ceci permettra également l'établissement de cliniques dans des endroits qui auparavant n'auraient attiré aucun vétérinaire.

******

—Il ne s'agit pas de discuter ce qu'est un homme de bien, mais d'être un homme de bien. (Marc-Aurèle)

Le vendredi 4 juin prenait fin le concours "Plein Soleil '71" auquel ont participé six écoles élémentaires de la région urbaine. Ce concours voulait promouvoir l'oeuvre de formation jeunesse qu'est le Camp Notre-Dame en favorisant chez les jeunes une expression de communication extériorisée. Chaque participant devait créer un dessin ou un collage par lequel il exprimait ce que voulait dire pour lui "Plein Soleil '71" dans l'optique d'un camp d'été. Les trois juges, Mlle Thérèse Aubin, MM. Marcel Gosselin et Bernard Mulaire, ont proclamé cette semaine Michel Grenier (9 ans de l'école Ste-Marie) gagnant pour la catégorie 8 à 11 ans, et Doris Lécuyer (12 ans, de l'école Ste-Marie) pour la catégorie 12 à 15 ans. Les deux reçoivent une semaine de camp gratuit au Camp Notre-Dame. Ci-dessus, M. Gabriel Dufault, président du bureau d'administration du Camp Notre-Dame, remet aux gagnants un certificat de camp gratuit.

Départ pour la France

Un groupe de 19 étudiants franco-manitobains quitteront Winnipeg le 24 juin pour un voyage en France qui durera environ un mois. Ce voyage s'inscrit dans le programme des voyages d'étudiants de France-Canada.

Trois responsables adultes accompagneront le groupe: MM. Gilbert Rosset, Léonard Bélanger et le F. Aimé-Onil Dépôt.